Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 8 (1976)

Artikel: La fouille du "Garage Martin, 1973" : précisions sur le site de Clendy à

Yverdon (néolithique et âge du bronze)

Autor: Kaenel, Gilbert

Kapitel: V.: Composantes des niveaux archéologiques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835606

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

V. Composantes des niveaux archéologiques

Nous allons dans ce chapitre envisager successivement chacun des ensembles culturels définis et critiquer la validité de nos observations stratigraphiques sur le mode de mise en place des sédiments, ce qui nous amènera à reconnaître l'importance du lessivage lacustre. Nous étudierons les restes de structures d'habitat, découverts « in situ » ou déplacés, puis les vestiges mis au jour en les décrivant et établissant par la même occasion le catalogue du matériel archéologique conservé.

Reprenons l'étude de la stratigraphie du point de vue archéologique, tout en suggérant une interprétation des événements d'ordre climatique qui ont constamment modifié l'emplacement des occupations de Clendy durant plus de vingt siècles, du Néolithique moyen au Bronze final.

1. NIVEAUX SUPERFICIELS - couches 1 - surface 2

(fig. 14)

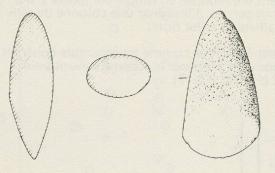


Figure 14

Mobilier archéologique de la couche 1 (1:2)

Dans la description de la stratigraphie, il a été fait mention de « matériel archéologique très rare » (p. 20), reposant sur la plage de galets (couche 2).

Il s'agit en fait d':

- un seul tesson de *céramique*, fragment de panse de teinte rougeâtre, fortement roulé, laissant apparaître un dégraissant quartzeux blanc grossier,
- une hache en roche verte (eclogite?) à fin bouchardage régulier des flancs et des bords, à biseau double et tranchant convexe symétrique (fig. 14).
- Un peu plus haut, le sable jaune (couche 1) a livré un *clou* en *fer*, fortement rouillé, peutêtre gallo-romain ?

Il est impossible de préciser la date de la mise en place de la plage ni celle du dépôt de sable jaune. Il est toutefois certain que cette plage est postérieure au Bronze ancien IV et que le sable jaune, recouvrant le site, a été sinon déposé du moins remanié durant l'époque historique (gallo-romain ou postérieur), avant la première CEJ. Après l'abaissement des eaux, du lac, les alentours de la future Avenue Des Sports furent recouverts par une zone herbeuse, de forêts ou de marais plus à l'est dans la région des menhirs.

2. BRONZE ANCIEN IV - couches 2 b - 3 b

(fig. 15-23)

Définition

C'est sur le gravier 3 b que se sont établis les derniers habitants « préhistoriques » du Garage Martin. Nous interprétons volontiers cette couche, vu l'irrégularité du dépôt et sa granulométrie, non pas comme un horizon lacustre, mais plutôt comme un dépôt d'origine fluvial. Peut-être est-il dû à l'influence du Buron, dont le cours a pu varier et le delta s'étendre durant les siècles d'occupation, mais il est également possible que cette couche 3 b ne représente que la trace laissée par le lit d'un ruisseau autre que le Buron, issu des pentes molassiques et morainiques du sud-est pour se jeter dans le lac lors d'une période de fortes précipitations.

Entre la couche 3 b et la plage 2, se trouve le *complexe 2 b-3*, dont la séparation correspond plus à une distinction de décapage qu'à une limite précise, qui a livré le matériel étudié et illustré plus loin (fig. 24-31). Ce complexe sableux archéologique est donc bien défini à la base comme au sommet.

En extension, il est plus épais en direction du sud-est de notre fouille, vers le sondage Jeanneret.

Nous avons également vu que la couche 3 b plonge en direction du lac depuis les m2 C du carroyage.

Les pieux

D'après le nombre de pieux reconnus, attribués à ce complexe (fig. 15), il est évident que la fouille est située à l'emplacement d'une occupation, que nous ne sommes donc pas simplement en présence d'un dépôt secondaire, comme c'est fréquemment le cas à Yverdon.

En observant le plan des pieux rattachés au Bronze ancien IV d'après les observations de terrain (voir en outre p. 50), la densité de ces restes de structures en élévation nous suggère la présence de plusieurs occupations superposées dont les traces auraient été réduites au simple complexe 2 b-3 par le lessivage postérieur à l'abandon du site, ce qui nous permet d'imaginer une colonne de sédiments plus ou moins importante, emportée et déposée ailleurs par les flots.

Malgré cette remarque nous considérons ce complexe archéologique comme un ensemble cohérent sur la base du matériel mis au jour (voir p. 40). Nous pouvons proposer le schéma suivant pour l'interprétation stratigraphique des pieux des niveaux 2 b-3 (fig. 16-17) :

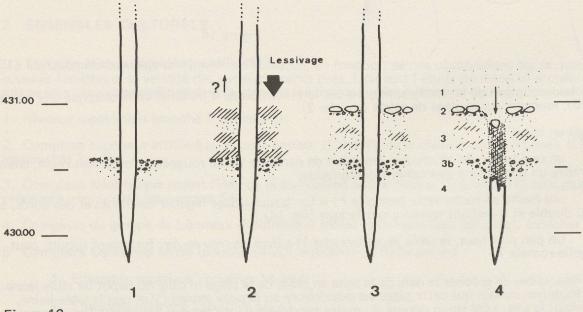


Figure 16

Schéma interprétatif des pieux du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV)

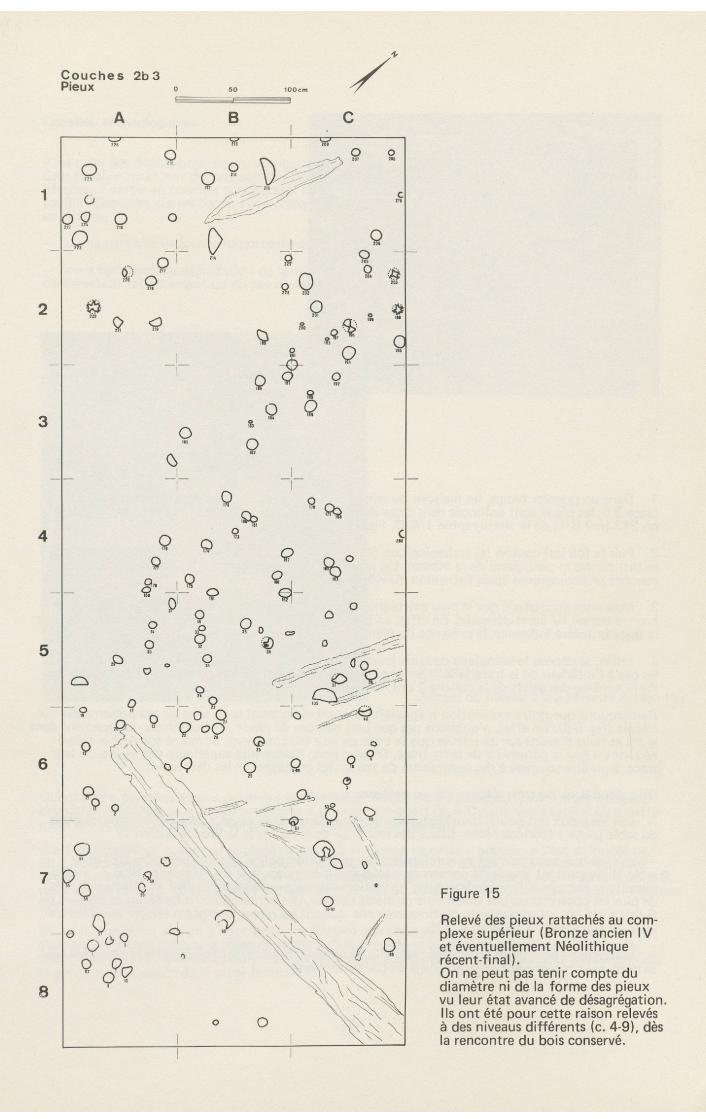




Figure 17

Trace d'un pieu désagrégé dans sa partie supérieure (m2 A/6)

- 1. Dans un premier temps, les maisons du village bronze ancien IV sont construites à même la plage 3 b, les pieux sont enfoncés dans cette dernière couche. (Prenons comme exemple le pieu no 213 (m2 B/1) de la stratigraphie 1/A-D, fig. 7).
- 2. Puis la (ou les) couche (s) archéologique (s), dont nous ignorons l'épaisseur primaire, se dépose (nt) contre le pieu, paroi de la maison. Un important lessivage lacustre démantèle ensuite ces couches archéologiques après l'abandon du village.
- 3. Mais nous constatons que le pieu existe encore lors de la mise en place de la plage 2, la station bronze ancien IV étant délaissée. En effet, en plan les galets sont souvent très nettement limités par la trace brunâtre indiquant la présence du pieu.
- 4. Enfin, se dépose le complexe de sable jaune 1. On note que ce sable pénètre presque dans tous les cas à l'intérieur de la trace laissée par le pieu, pourri souvent jusqu'en dessous de la couche 3 b. Parfois même des galets de la couche 2 ont été entraînés dans cette alvéole.

Remarquons que notre explication n'apparaît pas aussi clairement dans tous les cas présents sur nos relevés (fig. 5-8). En effet, n'oublions pas que bon nombre de pieux sont enfoncés obliquement dans le sol et nous n'avons sur les relevés que la trace de leur enfoncement, et même souvent le relevé ne montre que la périphérie de cette trace. D'autre part, l'extrémité supérieure des pieux, ou leur trace, a pu être soumise à des contraintes de terrain les déplaçant et les déformant.

On a donc deux ou trois alternatives en présence :

- soit les pieux ont pourri immédiatement après le dépôt de la plage 2, et avant la mise en place du sable jaune 1 (période sèche, baisse des eaux), en tout cas après le Bronze ancien IV
- soit, ce que nous croyons plus volontiers, les pieux ont pourri après la première CEJ et le sable jaune existant depuis de nombreux siècles (peut-être depuis la fin du Bronze final?) a ainsi rempli par tassement l'espace libéré par les vestiges organiques désagrégés; ceci confirme une fois de plus les observations des chercheurs du siècle dernier, des contemporains de Maurice Du Bois de Guimps, qui ont vu en quarante ou cinquante ans pourrir les pieux émergeant encore après les travaux de la première CEJ. (voir p. 12).
- la troisième possibilité à envisager est celle de la mise en place du sable 1 après la première CEJ, ce dont nous n'avons aucun témoignage de contemporains.

Couches archéologiques

Il ne reste des dépôts organiques, vestiges de couches archéologiques, que la trace brunâtre laissée dans le sable après leur décomposition. Ces taches ne sont pas réparties en plan d'une manière co-hérente, à savoir en couches superposées nettement distinctes et aisément reconnaissables à la fouille. Quelques pierres éparses complètent la vision de ce niveau (fig. 18). Nous pouvons également en déduire :

- d'une part une influence importante du lessivage lacustre
- mais également la dégradation de tout vestige organique dû à un changement radical du milieu conservateur (abaissement du niveau du lac après la première CEJ au siècle dernier).

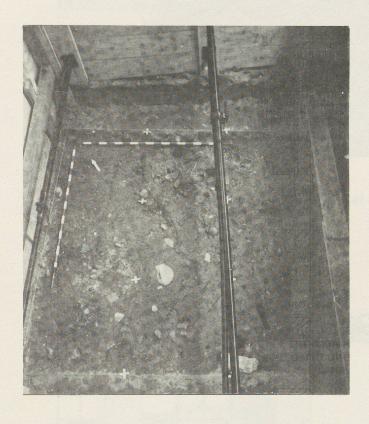


Figure 18
Aspect du niveau 2 b-3 (Bronze ancien IV)

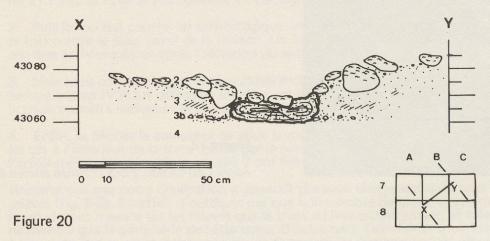
Quant aux « planches » ou « poutres » horizontales, il n'en reste également qu'une trace sableuse brunâtre. Toutefois, une grande « planche » orientée est-ouest de A-C dans notre fouille était nettement reconnaissable bien que complètement pourrie (voir fig. 15).

Il est intéressant de noter que la plage de galets 2 au-dessus de cette « planche » s'est enfoncée de 20 à 30 cm sous son niveau, plus ou moins horizontal ailleurs. Au départ, nous avions interprété cet enfoncement comme une « rigole » de ruissellement (fig. 19), mais après la fouille de la couche 3, nous avions compris qu'il s'agissait du tassement de terrain dû à la désagrégation de la matière ligneuse sous-jacente (fig. 20).

On peut en déduire, à titre d'hypothèse confirmant nos observations des pieux, que la « planche » était encore ferme lorsque la plage de galets 2 s'est déposée et qu'elle n'a pourri que par la suite. Dans le cas contraire, cette « rigole » aurait sans doute été comblée horizontalement par les graviers et galets lors du dépôt de la plage (couche 2).



Figure 19
Surface couche 2 (vue en direction de l'est, le fouilleur est en C/8)



Coupe en travers de la « planche » désagrégée de la couche 3

épingle en bronze

silex

cristal de roche

outil en os

bois de cerf travaillé

gaine de hache

bois

pierre polie

meule

polissoir

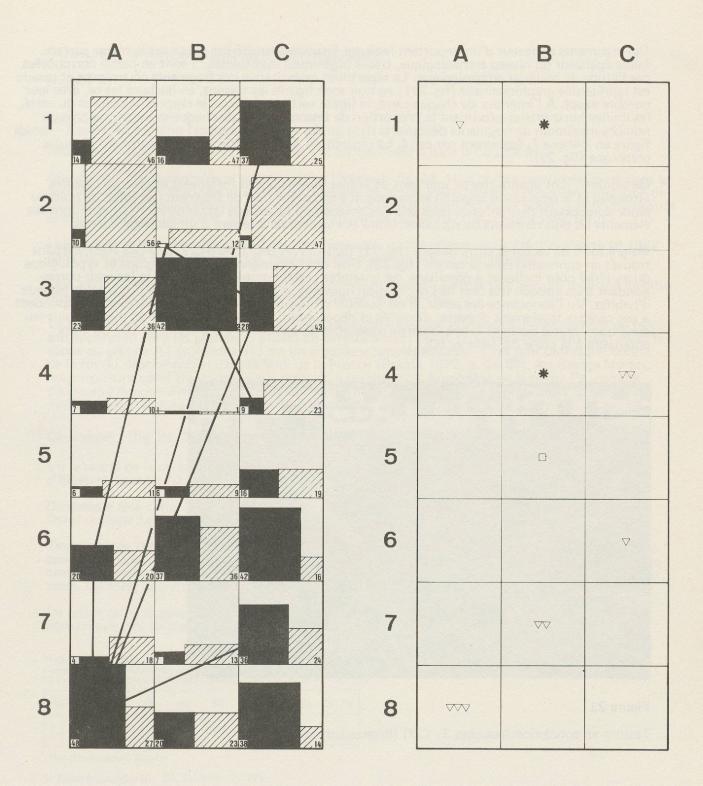


Figure 21

Répartition du matériel céramique et osseux du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV)

Légende voir p. 36

Figure 22
Répartition de l'industrie du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV)

Des arguments en faveur d'un important lessivage lacustre (densité des pieux sur la même surface, faible épaisseur du niveau archéologique, traces organiques indistinctes...) sont en partie corroborées par l'étude du matériel archéologique. La répartition quantitative des fragments céramiques et osseux est représentée graphiquement (fig. 21) : en noir sont figurés les tessons, en hachuré les os, avec leur nombre exact. À l'intérieur de chaque carré, la limite verticale indique le rapport tessons-os du carré, les limites horizontales expriment la proportion de tessons et d'os de chaque carré par rapport au nombre maximum de fragments découverts dans un des carrés. Le rapport nombre de tessons — poids figure en *Annexe 1*, également par carré. La répartition de l'industrie est représentée sur un autre graphique (fig. 22).

Céramique: Les tessons mis au jour sont de faibles dimensions et fortement érodés, les cassures arrondies et le dégraissant apparaît en surface. Il s'agit avant tout de fragments de fond, de bord ou alors comportant des renforcements tels que cordons ou mamelons de préhension, ce sont donc les éléments les plus résistants du récipient. Voilà qui va bien dans le sens d'un lessivage intense.

Malgré tout, les raccords entre tessons (fig. 21) (B/1-C/1. A/8-C/1. A/8-C/7. B/2-C/3-A/8), certains trouvés en connexion dans le terrain (fig. 23), ainsi que l'homogénéité technologique et typologique du matériel nous inclinent à considérer cet ensemble certes comme remanié par le lac mais correspondant à un épisode très bref de l'occupation humaine, et partant représentatif d'une seule période d'habitat. Vu l'abondance des *pieux*, il est possible d'imaginer que certains d'entre eux correspondent à des niveaux totalement disparus, dispersés et déposés plus loin par le lac, dont on n'aurait plus aucune trace, et qui auraient formé la partie supérieure du complexe 2 b-3 (voir fig. 16), ou alors antérieure à la plage 3 b (voir p. 50).

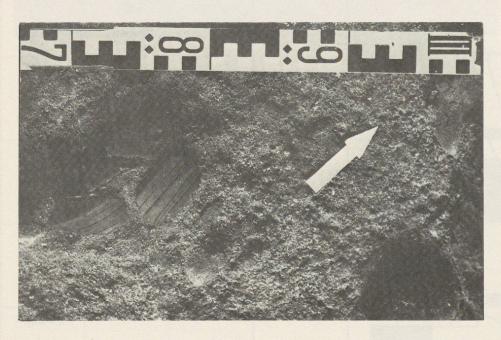


Figure 23

Tessons en connexion (couches 3 - C/7) (Bronze ancien IV)

Silex : 9 fragments, éclats de taille de petite dimension, furent découverts, ce qui est beaucoup par rapport au seul poinçon témoin d'industrie osseuse.

Ossements: De même si l'on regarde les graphiques établis par Louis Chaix, on remarque que la proportion de dents, résistantes par rapport aux autres restes osseux, est très grande (Chaix fig. 2, p. 183). Voilà qui correspond parfaitement à nos observations de terrain et du matériel : lessivage lacustre et dégradation due à l'assèchement du terrain.

MOBILIER ARCHEOLOGIQUE - CATALOGUE

(fig. 24-31)

Métal (fig. 24, 1-2)

Seuls deux objets métalliques, en bronze, ont été découverts dans la couche 3¹⁶.

Une épingle à tête enroulée et tige torsadée (13 tours) (fig. 24, 1), à pointe recourbée, section de la tige circulaire, tête martelée et aplatie au diamètre de la tige et enroulée sur elle-même en forme de cercle dont l'extrémité vient buter contre la tige. Ce type d'épingle se laisse placer à la fin du Bronze ancien (Phases III et IV) (A. et G. Gallay 1968, p. 48, G. Gallay 1971, A. Gallay 1976 b.).

Une épingle à tête enroulée, mais à tige non torsadée, moins longue, avait été découverte en 1962 dans les fouilles Bonzon (voir p.14), dans la partie supérieure de la stratigraphie.

Une alène losangique (fig. 24, 2); la partie centrale, martelée, présente une nervure médiane longitudinale; section circulaire de l'extrémité de la tige et de la pointe.

La position chronologique de cet objet n'est par contre pas sans problèmes. Généralement on place son apparition dans les premières phases du Bronze ancien (A. et G. Gallay 1968, 45). Son appartenance au groupe A1 (voir note 16) est un argument supplémentaire. Elles sont datées par contre de la fin du Bronze ancien dans le Midi de la France (Roudil 1972, p. 54-59). Au Garage Martin, nous trouvons cette alène losangique associée à un ensemble homogène de la phase IV, comme d'ailleurs à Arbon—Bleiche (TG) (Fischer 1971, Taf. 5). Elles sont bien représentées au sud de la France et dans le Jura, mais rares sur le Plateau dans les stations littorales.

Céramique (fig. 24, 3 - fig. 30)

Vu la rareté de la céramique bronze ancien provenant de stations littorales, nous avons jugé utile d'illustrer tous les fragments significatifs de notre fouille, à l'exception de quelques fonds.

Céramique fine : (fig. 24, 3-17 et 26, 1-20) : Récipients carénés de forme générale biconique : tasses du type Les Roseaux pour la plupart (fig. 24, 3-17).

Tasse carénée (fig. 24, 3 et 25, 1) à fond convexe et carène franche, à la hauteur de laquelle on reconnaît le départ de l'anse verticale de section ovalaire. Sur la panse, au-dessus de la carène, quatre cannelures horizontales parallèles constituent le décor (il y en avait peut-être d'autres, non conservées). Le bord, détruit, devait être évasé d'après la courbure amorcée au-dessus de la carène.

De teinte grise, la pâte est fine, à dégraissant fin, les surfaces internes et externes sont de teinte ocre-crème, très soigneusement lissées.

16Ces 2 objets métalliques ont été analysés à Stuttgart par la « Arbeitsgemeinschaft für Metallurgie », transmis par l'intermédiaire de Christian Strahm. 1) Epingle à tête enroulée et tige torsadée (fig. 24, 1). A Nr : 22 222

Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Au	Zn	Co	Fe
7,2	1,7	0,28	0,15	0,16	0,44	0,008	=			-

Hauptbestandteil Kupfer

2) Alène Iosangique (fig. 24, 2). A Nr : 22 221

Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Au	Zn	Со	Fe
11	Sp	0,32	0,13	0,028	0,52	0,004	_	_		

Hauptbestandteil Kupfer

La première épingle (fig. 24, 1) appartient au groupe B2 (Sangmeister 1966, SAM 2 1968), fréquemment représenté en Suisse durant tout le Bronze ancien (Sangmeister 1966, 68-70).

L'alène (fig. 24, 2) appartient au groupe A1 (Sangmeister 1966, SAM 2 1968), groupe représenté en Suisse avant tout dans les phases anciennes du Bronze ancien (I-II) (Sangmeister 1966, 68-70).

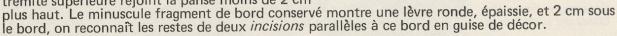


Figure 25

Céramique fine du type « Les Roseaux » du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV)

2

Id. (fig. 24, 4) (seuls deux fragments de cette tasse sont conservés) à fond sans doute convexe comme celui de l'exemplaire précédent, ou peut-être arrondi. Sur la carène marquée est attachée, dans le prolongement de la courbe de fond, l'extrémité inférieure d'une petite anse verticale et de section transversale ovale, dont l'extrémité supérieure rejoint la panse moins de 2 cm



La teinte de la pâte est grise, les fragments fortement érodés aux cassures arrondies et dégraissant quartzeux apparent.

Id. (fig. 24, 5 et 25, 2):le fond, sans doute convexe, n'est pas conservé; l'arête de la carène est vive, le bord évasé. Une rainure horizontale sur la carène est à la base d'un registre de décor en chevron (trois incisions parallèles) dont la partie supérieure est également limitée par deux rainures horizontales parallèles; de nouvelles rainures du même type sont reconnaissables 1 cm plus haut sur le col, entourant ainsi un petit bourrelet externe.

Cette pièce est particulièrement fine, la pâte à fin dégraissant blanc, dure et bien cuite, les surfaces malheureusement érodées, de teinte crème, laissent deviner par place un lissage soigné.

Id. (fig. 24, 6) : fragment de panse d'un même récipient à carène vive, au-dessus de laquelle on remarque un décor de *triangles hachurés* par trois traits obliques parallèles, incisés de gauche à droite. Sur la carène, une ligne de minuscules *incisions* verticales (env. 1 mm), régulièrement espacées, limitent le décor.

Le fragment est également de bonne qualité, résistant, la pâte et les surfaces sont gris-noir, le lissage soigné a résisté malgré l'usure des cassures due au lessivage lacustre.

Id. (fig. 24, 7-10) : quatre fragments de récipients, du même type, qui tous portent un décor formé d'une série de *rainures* ou de *cannelures* (jusqu'à 10) horizontales et parallèles au bord, au-dessus de la carène. Celle-ci n'est pas franche dans le premier exemplaire (fig. 24, 7).

La qualité de ces fragments n'est pas aussi bonne que celle des précédents : la pâte de teinte gris-noir est moins fine, le dégraissant grossier, la cuisson de moindre qualité, aucune trace de lissage n'est reconnaissable en surface.

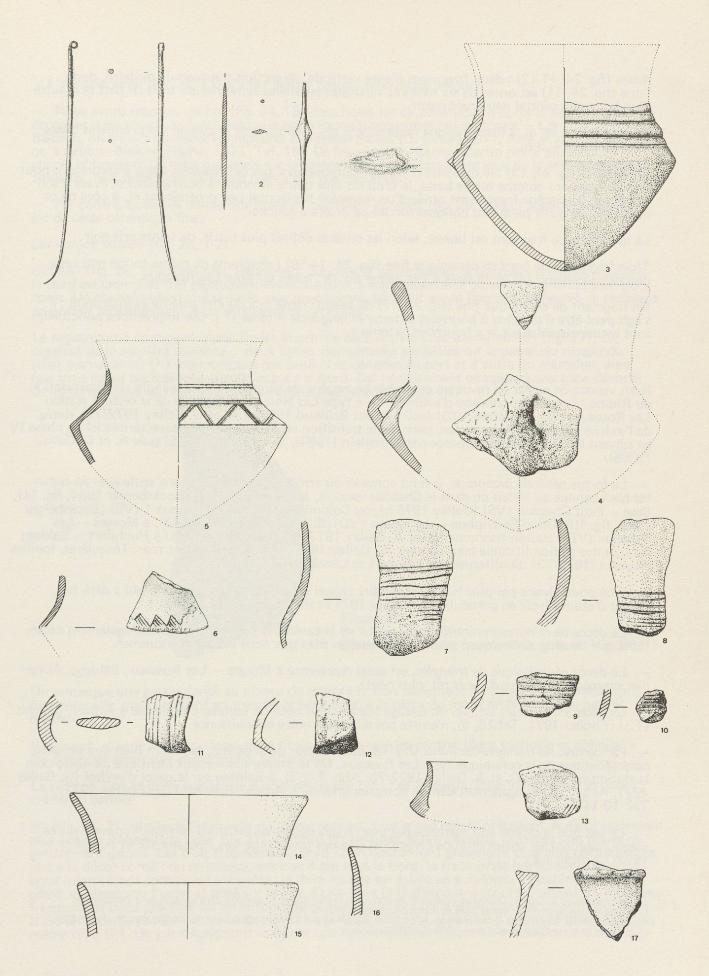


Figure 24

Mobilier archéologique du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV) (1:2)

Anses (fig. 24, 11-12): deux fragments d'anse verticale, de section transversale ovalaire, dont l'une (fig. 24, 11) est ornée de six *rainures* verticales parallèles symétriques, trois de part et d'autre d'un bourrelet central peu proéminent.

La pâte fine dure, et le lissage soigné rapprochent ces fragments de la qualité des premières tasses décrites (fig. 24, 3-6).

Bol caréné (fig. 24, 13) : le diamètre n'est malheureusement pas définissable. Nous interprétons pourtant ce fragment comme forme basse, le fond est sans doute arrondi, le bord aminci et évasé à son extrémité. La carène franche est ornée d'un mamelon horizontal peu proéminent et, à côté de ce mamelon, de traits parallèles obliques incisés de droite à gauche.

La qualité de ce fragment est bonne, selon les critères définis plus hauts, de teinte gris-noir.

Trois fragments de *bord* en céramique fine (fig. 24, 14-16) : récipients de même forme que ceux décrits précédemment et illustrés sur la même figure : *tasses du type Les Roseaux*.

Un fragment de céramique fine (fig. 24, 17) de teinte crème, n'a pu être orienté et interprété : il s'agit peut-être d'un *bord* à bourrelet externe et languette interne (?). Des impressions ponctuelles sont reconnaissables sur le « bourrelet externe ».

Nous venons de passer en revue un ensemble homogène de céramique fine de la fin de la civilisation du Rhône, 17 qu'il est convenu d'assimiler au « type Les Roseaux » du nom de la célèbre station Les Roseaux, près de Morges (VD) (voir surtout Bailloud 1966 et A. et G. Gallay 1972/73), datée de l'extrême fin du Bronze ancien, période de transition au Bronze moyen, caractérisée ici de phase IV en suivant la terminologie proposée par Christlein (1964), Sangmeister (1966) puis A. et G. Gallay (1968).

— La forme générale biconique, à fond convexe ou arrondi, la présence d'une seule anse en ruban est bien connue au Valais ou dans le Chablais vaudois, à St-Léonard (VS) (Bocksberger 1964, fig. 14), Sion — Petit Chasseur (VS) (Gallay 1976 b), ou Colombay Muraz — La Barmaz 1 (VS) (Bocksberger 1964, fig. 10), Ollon St-Triphon — Le Lessus (VD) (Bocksberger 1964, fig. 13), à Morges — Les Roseaux (VD), station éponyme (G. et A. Gallay 1972/73, Abb. 1-2) ainsi qu'à Hochdorf — Baldegg (LU), autre station littorale bien connue (G. Gallay 1972, Abb. 7-8), et Auvernier—Ténevières, fouilles récentes (1972/73) (Schifferdecker, Lambert et Lenoble 1974, p. 62).

Nous ne poursuivons pas plus loin ce sommaire rappel de points de comparaison qui a déjà fait l'objet d'études (voir en particulier G. Gallay 1971 et Bill 1973, 1976).

- Le décor de rainures horizontales au-dessus de la carène, parallèles au bord, est également caractéristique de cette céramique, connu dans tous les sites que nous venons de nommer.
- Le décor géométrique de triangles, est aussi représenté à Morges Les Roseaux, Baldegg, Auvernier ou même St-Léonard. (voir réf. plus haut).
- Le décor *en chevron* simple, du Garage Martin, non hachuré comme c'est le cas à Arbon—Bleiche (TG) (Fischer 1971, Taf.15, 8), n'existe pas ailleurs à notre connaissance.
- Par contre, les *triangles hachurés* (fig. 18, 6) au-dessus de la carène, semblent bien être un décor caractéristique de la céramique type Les Roseaux. On le trouve absolument identique au nôtre dans la station éponyme (G. et A. Gallay 1972/73, Abb. 2, 2-3), à Baldegg sur la paroi d'un bol (G. Gallay 1971, Abb. 7, b, c), également dans le domaine oriental à Arbon—Bleiche (TG) (Fischer 1971, Taf. 10-14).
- Le fait que la carène soit marquée par une rangée de petites incisions verticales comme sur ce même fragment est également une caractéristique des tasses type Les Roseaux (G. et A. Gallay 1972/73, Abb. 1-2).

17 Voir l'article de A. Gallay, *Origine et expansion de la civilisation du Rhône* (à paraître dans le cadre du « IXè Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques » de Nice 1976.
Pour parcourir les étapes de la recherche dans ce domaine, rappelées par Bailloud 1966, voir : Kraft 1927/1928; Unze 1938; Vogt 1948; Millotte 1963; Bocksberger 1964; Bill 1973.

- L'anse rainurée (fig. 24, 11) n'a par contre pas été rencontrée ailleurs.
- Nous avons reconnu un bol (fig. 24, 13) dans notre lot de céramique d'après la faible hauteur du col et la courbure du fond, bien que cette forme n'apparaisse pas à Morges Les Roseaux. A Baldegg, on trouve quelques exemplaires de formes basses (G. Gallay 1971, Abb. 7, c, f, h) ainsi qu'à Arbon—Bleiche(Fischer 1971, Taf. 15). Ce fragment du Garage Martin porte un décor de hachures obliques et un petit mamelon sur la carène, également caractéristique de la céramique des Roseaux. Nos tasses fragmentaires n'en n'ont pas conservés.
- Par contre, quelques *mamelons* isolés et *mamelons doubles* (fig. 29, 10-22) appartiennent au lot de cette céramique fine.

Céramique cordée (fig. 26, 1-2)

Gobelet (fig. 26, 1) à fond plat, légèrement concave et panse galbée à courbure convexe régulière, le bord est aminci et très légèrement évasé. La moitié supérieure de la panse et l'encolure sont décorés. Un mamelon horizontal ovale, peu proéminent, apparaît sur le fragment conservé, le récipient en portait probablement deux ou quatre symétriques.

Le registre orné au moyen d'une ficelle imprimée dans la pâte crue (décor cordé) (fig. 27), est organisé de la manière suivante : deux lignes horizontales parallèles sur la panse, au niveau du (des) mamelon (s) (?) interrompues par celui-ci et décalées de part et d'autre du mamelon, ainsi que trois lignes horizontales parallèles sous le bord. Cet encadrement comprend une zone décorée de lignes obliques de haut en bas et de droite à gauche (motif en N).



Figure 27

Céramique cordée, fragment du gobelet (fig. 26, 1)

On remarque une particularité au niveau du mamelon, non seulement les lignes horizontales sont interrompues, mais un *motif en triangle* le surmonte, à la place du motif en N répété de part et d'autre.

Il apparaît, d'après les empreintes de la ficelle, que le registre central (ligne verticale et oblique) a été composé avant son encadrement horizontal.

La pâte est fine et dure, semblable à celle des tasses type Les Roseaux, grise à l'intérieur et ocrecrème en surface.

Id. (fig. 25, 2): plusieurs fragments du même gobelet, plus grand que le précédent, à paroi également plus épaisse (répartition: voir fig. 21). Le bord est rentrant, à lèvre aplatie, la panse sans doute régulièrement galbée. Les trois fragments du bord (2 en connexion) présentent plusieurs particularités outre le décor cordé: on remarque, environ 4 cm sous le bord, la trace ovale horizontale de ce que nous interprétons comme un mamelon; la lèvre aplatie est étirée en surplomb à l'extérieur du récipient, au-dessus de l'anse, et orné sur le plat d'une série (11) d'incisions (coups d'ongle). Le troisième fragment de bord présente lui un enfoncement semi-circulaire de la lèvre, comme un petit déversoir (?). Il est difficile de se représenter la forme du bord de ce récipient, y avait-il d'autres enfoncements de même type (?). On peut également imaginer une symétrie binaire pour les mamelons.

Le décor cordé est lui aussi incomplet, la cordelette utilisée est plus grosse que celle du décor précédent (fig. 26, 1) : trois lignes horizontales parallèles sous le bord comme sur l'exemplaire précédent, interrompues également à l'emplacement du mamelon, à gauche par une petite ligne verticale, limitent un registre de lignes verticales parallèles, régulièrement espacées, interrompues à la place du mamelon.

La qualité de ces fragments est bonne, la pâte grise, ferme, à dégraissant quartzeux moyen apparaissant sur les cassures érodées, les surfaces sont de teinte gris-rouge.

A notre connaissance, la présence de céramique cordée dans un ensemble Les Roseaux est nouvelle mais pas surprenante. Nous avons déjà parlé de la validité de ce niveau archéologique et de son homogénéité postulée (voir p. 31).

Le décor en lui-même n'est pas exceptionnel, bien que particulier : si le *motif en N* du premier gobelet n'est pas connu, par contre le même type *en chevron* encadré par les lignes horizontales existe à Zürich — Utoquai (ZH) (Strahm 1971 a, Abb. 27, 3).

Le genre des *motifs encadrés* (« Rahmenmuster ») du second apparaît sur des exemplaires néolithique final, placés également par Strahm dans sa phase Utoquai, à l'extrême fin de l'évolution de la céramique cordée (1971 a, p. 144, Abb. 27, 10-12).

Ce qui par contre, est plus étonnant, c'est la *forme* de ces deux gobelets du Garage Martin. Ce ne sont pas des formes néolithique final, comme par exemple les gobelets de Vinelz (BE) ou Zürich — Utoquai (Strahm 1971 a, Abb. 21, pl. 3) à panse galbée et encolure très évasée, mais bien des formes bronze ancien. Celle du deuxième surtout (fig. 26, 2) correspond tout à fait à la forme des jarres de la céramique dite « grossière » du Bronze ancien (fig: 28, 1-9), malgré le décor, qui lui reste dans la tradition technique de la fin du Néolithique. Nous y reviendrons plus loin (p. 109).

« Einstichkeramik » : céramique « à cupules » ou « poinçonnée » 18 (fig. 26, 3-4).

Gobelet (fig. 26, 3) à fond plat, panse galbée à courbure convexe, bord évasé terminé par une lèvre en bourrelet externe, aplatie en surface. Les deux fragments de ce même récipient ne se raccordent pas. La partie supérieure de la panse est affublée d'un mamelon de préhension (sans doute deux ou quatre à l'origine) horizontal, légèrement oblique de droite à gauche, allongé, proéminent.

Le décor est constitué d'impressions dans la pâte encore molle, effectuées à l'aide d'un poinçon unique dont l'empreinte a la forme d'un triangle reposant sur sa base. Le motif est composé d'une rangée parallèle d'impressions régulièrement espacées sous le bord, d'une autre rangée au-dessus du (des) mamelon (s) (?), et d'une rangée au niveau du mamelon, interrompue à son emplacement. Faut-il reconstituer une quatrième rangée sous le mamelon par raison de symétrie (?). Si ces « triangles » n'ont pas partout la même forme, cela provient d'une part de la profondeur et de l'angle d'attaque du poinçon, d'autre part de l'érosion du fragment.

La pâte est fine, résistante, de teinte gris-ocre, ainsi que les surfaces.

Id. (fig. 26, 4): il s'agit du bord d'un gobelet à panse peu galbée et dont le volume devait être approximativement cylindrique. Le bord est simplement aminci, la lèvre ronde sans inversion de courbure à son extrémité. Une rangée d'impressions plus ou moins triangulaires ou en demi-lune est reconnaissable sous le bord, malgré l'état de dégradation du fragment.

Les mêmes remarques que nous avons formulées plus haut pour les gobelets cordés sont applicables dans ce cas : sur un gobelet de forme bronze ancien, on rencontre un décor type néolithique final. Aussi bien des gobelets cordés que des gobelets décorés de « cupules » sont connus dans la station néolithique récent-final de l'Avenue des Sports (Strahm 1973, Abb. 8), à Auvernier — La Saunerie (NE) (fouilles 1964/65 et 1972-75) ou St-Blaise (NE) (Egloff 1973, fig. 1). La forme de ces récipients néolithiques ainsi que leur qualité diffèrent de ceux du Garage Martin.

^{18«} Einstichkeramik » ou « Einstichware » sont les termes utilisés par Strahm 1971, p. 31, 33 et 1973, p. 67 pour caractériser ce type de décor. Suite à de nombreuses discussions, nous préférons conserver le terme allemand sans en proposer une traduction définitive, n'étant pas à même pour l'instant de comprendre la portée (chronologique ou culturelle) qu'il recouvre. Les adaptations en français, « céramique à cupules » (Egloff 1973, p. 524), « imprimée » ou « poinçonnée » prêtent en effet à confusion.

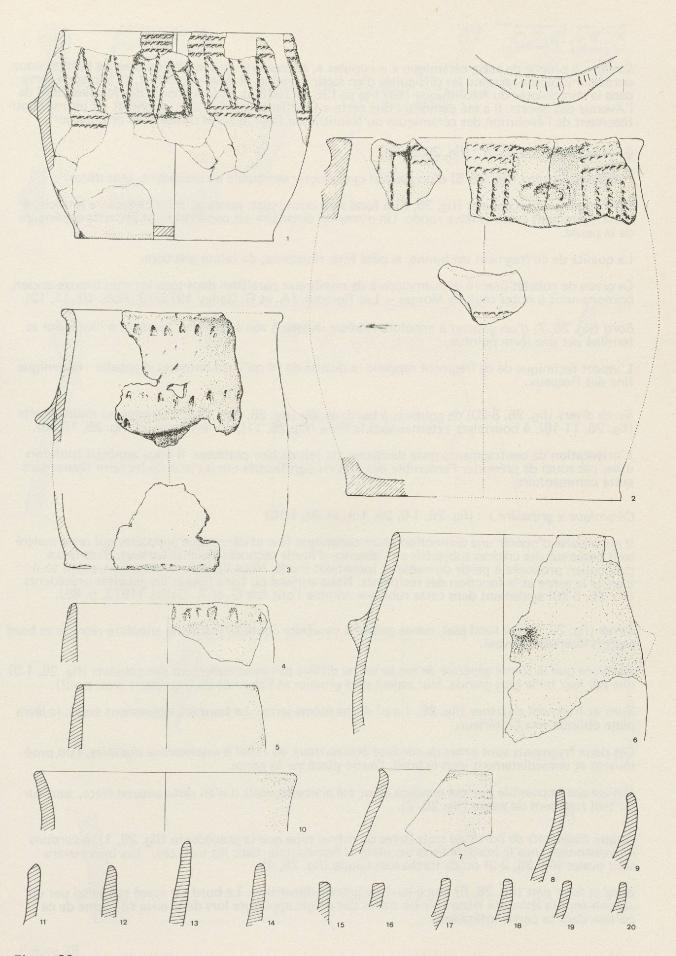


Figure 26

Mobilier archéologique du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV) (1:2)

Strahm, à propos de cette céramique « à cupules », découverte en association avec de la céramique cordée, a toujours reconnu les difficultés d'en saisir l'origine, le développement, et la place exacte dans la chronologie du Néolithique (1971 a, p. 136 et 1973, p. 67). Au cours des fouilles 1975 de l'Avenue des Sports, il a été démontré que cette « Einstichkeramik » correspondait à l'ultime aboutissement de l'évolution des céramiques du Néolithique final (d'après discussions de chantier).

Gobelets de divers types : (fig. 26, 5-20)

Fragment de bord (fig. 26, 5) d'un gobelet cylindrique semblable au précédent, sans décor.

Bord et panse d'un gobelet (fig. 26, 6) à fond sans doute plat, panse galbée et encolure rétrécie, à bord légèrement évasé et lèvre ronde. Un mamelon circulaire est conservé dans la partie supérieure de la panse.

La qualité de ce fragment est bonne, la pâte fine, résistante, de teinte gris-ocre.

Ce genre de gobelet décoré de mamelons a de nombreux parallèles dans tous les sites bronze ancien, bornons-nous à noter ceux de Morges — Les Roseaux (A. et G. Gallay 1972/73, Abb. 10, 11, 12).

Bord (fig. 26, 7) d'un gobelet à encolure rétrécie, évasée à son extrémité, biseauté à l'intérieur et terminé par une lèvre pointue.

L'aspect technique de ce fragment rappelle la qualité de ce qu'il est convenu d'appeler : céramique fine des Roseaux.

Bords divers (fig. 26, 8-20) de gobelets à bords évasés (fig. 26, 8-9, 17-20) ou plus ou moins droits (fig. 26, 11-16), à bourrelets externes sous la lèvre (fig. 26, 11), ou lèvre aplatie (fig. 26, 15-16).

L'orientation de ces fragments reste douteuse, du fait de leur petitesse. Il nous semblait toutefois utile, par souci de présenter l'ensemble des tessons significatifs mis au jour de les faire figurer sans autre commentaire.

Céramique « grossière » : (fig. 28, 1-9, 29, 1-9 et 30, 1-10)

Il est malaisé d'opérer une distinction entre céramique fine et céramique grossière, qui reste malgré tout basée sur des critères subjectifs en l'absence d'étude technologique et surtout, dans le cas particulier, proposée à partir de matériel fortement érodé. Nous l'adoptons pourtant, avant tout d'après le genre et la fonction des récipients. Nous aurions pu faire figurer les gobelets précédents (fig. 26, 5-20) également dans cette rubrique comme l'ont fait G. et A. Gallay (1972, p. 89).

Jarres (fig. 28, 1-9) à fond plat, panse galbée à courbure convexe régulière, encolure rétrécie et bord parfois légèrement évasé.

Relevons que la forme générale de ces jarres ne diffère pas essentiellement des gobelets (fig. 26, 1-3) que par leur taille plus grande, leur aspect plus grossier et l'absence de mamelons (voir p. 42).

Bord et fragment de panse (fig. 28, 1 a-b) d'une même jarre. Le bord est légèrement évasé, la lèvre plate oblique vers l'intérieur.

Ces deux fragments sont ornés de cordons horizontaux en relief à impressions digitales, l'un proéminent et immédiatement sous le bord, l'autre placé sur la panse.

Il n'est pas impossible que ces cordons aient été articulés, mais il n'en reste aucune trace, sauf sur un seul fragment de panse (fig. 29, 2).

Quatre fragments de bords de trois jarres du même type que la précédente (fig. 28, 1), à cordons impressionnés sous le bord; la lèvre est plate et horizontale dans les trois cas. Les impressions sont ovales (fig. 28, 2-3) ou de forme losangique (fig. 28, 4).

Bord et fond plat (fig. 28, 5) d'une jarre de grande dimension. Le bord est évasé et épaissi par un cordon sous la lèvre qui laisse voir les traces des doigts appliqués lors de la mise en forme de ce cordon dans sa partie inférieure.

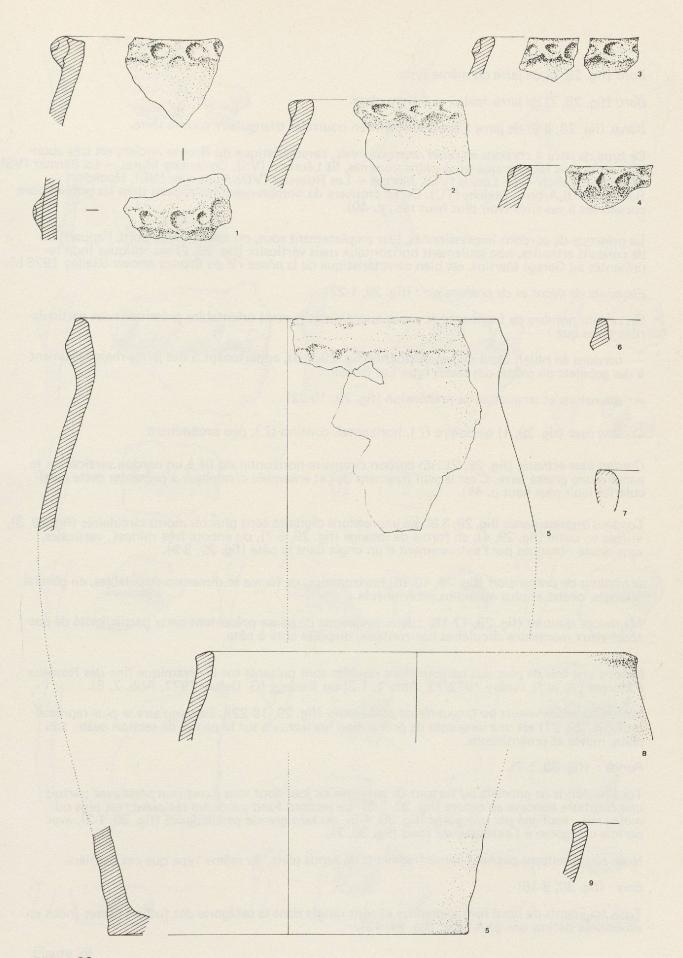


Figure 28

Mobilier archéologique du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV) (1:2)

Bord (fig. 28, 6) de jarre du même type.

Bord (fig. 28, 7) de jarre épaissi et à lèvre plate.

Bords (fig. 28, 8-9) de jarre à épaississement en bourrelet triangulaire sous la lèvre.

Ce type de jarre à cordons en relief impressionnés, caractéristique du Bronze ancien, est très abondant dans tous les sites que nous avons nommés, St-Léonard (VS), Colombey Muraz — La Barmaz (VS), Ollon St-Triphon — Le Lessus (VD), Morges — Les Roseaux (VD), Auvernier (NE), Hochdorf — Baldegg (LU), Arbon—Bleiche (TU). On en trouvera de nombreuses illustrations dans les publications consacrées à ces sites (voir plus haut réf., p. 40).

La présence de cordons impressionnés, leur emplacement sous, ou même sur le bord, l'apparition de cordons articulés, non seulement horizontaux mais verticaux (fig. 29, 2) ou obliques (non représentés au Garage Martin), est bien caractéristique de la *phase IV* du *Bronze ancien* (Gallay 1976 b).

Elements de décor et de préhension : (fig. 29, 1-22)

Un certain nombre de fragments de panse approximativement orientables présentant des particularités telles que :

- cordons en relief, lisses ou impressionnés (fig. 29, 1-9), appartenant à des jarres mais également à des gobelets ou même des tasses type Les Roseaux
- mamelons et languettes de préhension (fig. 29, 10-22).

Cordon lisse (fig. 29, 1) circulaire (?), horizontal, continu (?), peu proéminent.

Cordon lisse articulé (fig. 29, 2): un cordon circulaire horizontal est lié à un cordon vertical sur la panse d'une grosse jarre. C'est le seul fragment de cet ensemble céramique à présenter cette particularité (voir plus haut p. 44).

Cordons impressionnés (fig. 29, 3-9): les impressions digitales sont plus ou moins circulaires (fig. 29, 3), étirées en ovale (fig. 29, 4), en forme de losange (fig. 29, 5-7), ou encore très minces, verticales, sans doute obtenues par l'enfoncement d'un ongle dans la pâte (fig. 29, 8-9).

Mamelons de préhension (fig. 29, 10-16) horizontaux, de forme et dimensions variables, en général allongés, ovales et plus ou moins proéminents.

Mamelons doubles (fig. 29, 17-18) : deux fragments de panse présentent cette particularité de posséder deux mamelons circulaires horizontaux, disposés côte à côte.

Notons une fois de plus que les mamelons doubles sont présents sur la céramique fine des Roseaux à Morges (A. et G. Gallay 1972/73, Abb. 1, 1-2) ou Baldegg (G. Gallay 1971, Abb. 7, 8).

Mamelons proéminents ou languette de préhension (fig. 29, 19-22) : l'exemplaire le plus représentatif (fig. 29, 21) est une languette de préhension horizontale sur la panse, de section ovale, très plate, mince et proéminente.

Fonds: (fig. 30, 1-7).

Tous les fonds de gobelets ou surtout de jarre mis au jour sont sans exception *plats* avec parfois une courbure concave au centre (fig. 30, 5-6). Le raccord fond-paroi des récipients est plus ou moins net , souligné par une gorge (fig. 30, 4-5), ou sans grande particularité (fig. 30, 1-3), avec parfois une gorge à l'extérieur du fond (fig. 30, 7).

Nous ne présentons pas neuf autres fragments de fonds plats, du même type que ces derniers.

Bols: (fig. 30, 8-10)

Trois fragments de bord font exception et sont rangés dans la catégorie des formes basses (nous en avons déjà définis une plus haut, (fig. 24, 13).

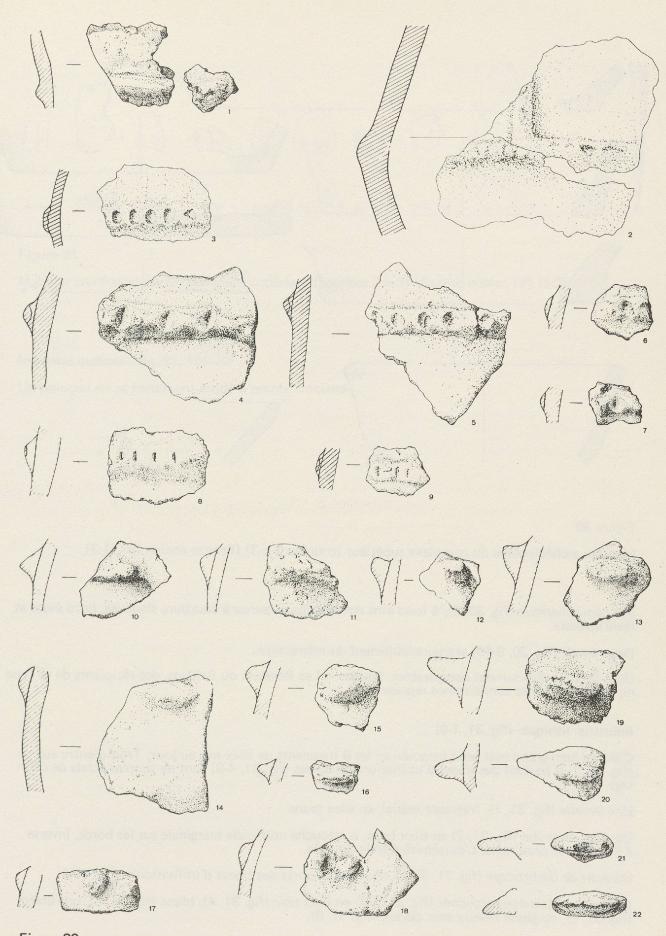


Figure 29

Mobilier archéologique du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV) (1:2)

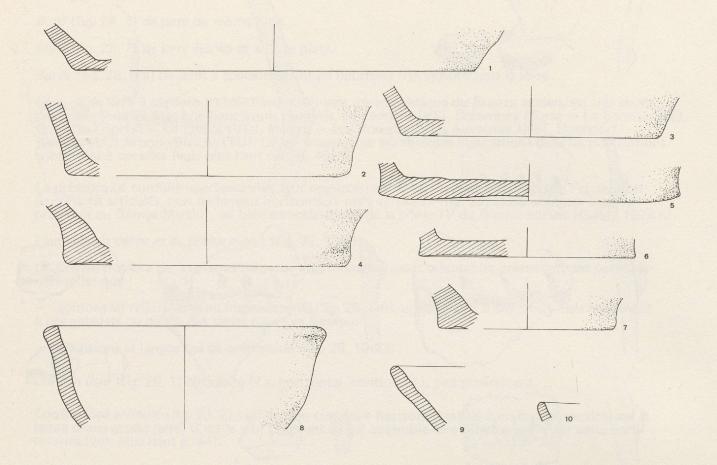


Figure 30

Mobilier archéologique du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV) (1:2)

Bol hémisphérique (fig. 30, 8), à fond sans doute arrondi, panse à courbure sinueuse, bord évasé et lèvre épaissie.

Deux bords (fig. 30, 9-10) vraisemblablement du même type.

Dans les sites directement comparables, Morges — Les Roseaux ou Baldegg, des récipients de ce type ne sont pas à notre connaissance représentés.

Industrie lithique (fig. 31, 1-9)

C'est un bien grand mot pour caractériser les 9 fragments de silex mis au jour. Trois d'entre eux (fig. 31, 1-3) portent des traces d'utilisation, les autres (fig. 31, 4-9) sont de simples éclats de débitage.

Une lamelle (fig. 31, 1), fragment mésial, en silex jaune.

Un éclat retouché (fig. 31, 2) en silex brun, à retouche unifaciale marginale sur les bords, inverse à l'extrémité proximale. L'extrémité distale est usée.

Un éclat de décorticage (fig. 31, 3), en silex jaune, porte des traces d'utilisation sur un côté.

Différents éclats non retouchés (fig. 31, 4-9) en silex noir (fig. 31, 4), blanc (fig. 31, 5), gris-blanc (fig. 31, 6), ou jaune laiteux avec cortex (fig. 31, 9).

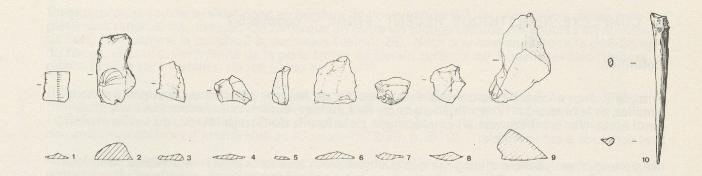


Figure 31

Mobilier archéologique du complexe supérieur (couches 2 b-3) (Bronze ancien IV) (1:2)

Industrie osseuse (fig. 31, 10)

Un poinçon en os fortement érodé à pointe émoussée.

3. COMPLEXE NEOLITHIQUE RECENT - FINAL - couches 5-7 19

(fig. 32-34)

Définition

Entre le Bronze ancien IV, au-dessous de la plage 3 b sur laquelle ces derniers occupants se sont installés, et le niveau 11-12 attribué au groupe de Lüscherz, aucun reste de construction, pieu, poutre, etc. n'a été découvert à l'emplacement de la fouille du Garage Martin, du moins attribué avec certitude à cet ensemble.

Malgré tout, il est possible d'imaginer que quelques pieux que nous avons rattachés au complexe supérieur (Bronze ancien IV) appartiennent en fait à cet ensemble. Il est possible en effet que des niveaux antérieurs à la couche 3 b aient été totalement lessivés et qu'il n'en reste que les pieux, leur trace dans le cas particulier. Les observations de terrain (rapidité de la fouille, bois pourris profondément, etc.) ne l'ont pas démontré. La dendrochronologie permettra peut-être d'en dire plus.

Ces observations n'étant pas suffisamment nombreuses et étayées, nous continuerons à postuler la non-occupation durable ou d'envergure du Garage Martin durant cet intervalle où les conditions requises pour l'installation du village n'étaient plus remplies, durant lequel les habitants du site de Clendy se sont déplacés et ont construit leur village de l'autre côté de la route actuelle, plus loin du lac. Des changements climatiques ayant pour conséquence des variations du niveau du lac, sans doute de grande amplitude, justifient à nos yeux cet écart.

Nous avons dit que les Néolithiques récent-final n'ont, du fait de l'absence de restes de structures, pas habité à l'emplacement de la fouille, ce qui ne signifie pas pour autant l'absence de vestiges archéologiques.

Couche 5

En effet, dans la partie ouest de la fouille (A-B/1-3), sous le sable de la couche 4, fut découvert un amas de pierres, composé en grande partie de galets morainiques, certains éclatés au feu. Nous nous trouvons à la périphérie d'un dépôt archéologique, dont le centre se situe à l'ouest du m2 A/1. Ces galets sont pris dans une matrice sableuse et gravillonneuse avec des traces rouille d'oxydation, qui renferment quelques macrorestes organiques (noisettes) ainsi que du matériel archéologique, (tessons de céramique, os). Quelques plaques d'argile jaune ont également été découvertes dans cette couche.

L'amas de cailloux en A/1 diminue considérablement en direction de l'est, où l'on n'en rencontre plus guère qu'une trace gravillonneuse oxydée (B-C/1-4), renfermant quelques coquilles de mollusques et restes organiques.

Plus loin, en direction est et sud, la couche 5 n'est plus reconnaissable qu'à une série de traces brunâtres organiques, indissociables de la couche 7.

Couche 7

La couche 7 est un niveau de même aspect que la couche 5, l'amas de cailloux en moins, mais n'est pas toujours nettement distincte de cette dernière, surtout au sud-est de la fouille, où l'on ne rencontre qu'une série de traces organiques noyées dans une matrice sableuse.

A la couche 7 est à rattacher la perturbation du m2 B-C/1 (fig. 7), genre de poche gravillonneuse renfermant des restes organiques (écorce, etc.) des mollusques et quelques plaques noires de faible extension que nous assimilons à de la tourbe.

19 Nous appliquons la terminologie « *Civilisation Saône-Rhône* » récemment adoptée par la plupart des chercheurs régionaux suisses et français, (Neuchâtel, mars 1974), pour caractériser les derniers développements et l'aboutissement du Néolithique en Suisse occidentale et dans les régions voisines des bassins du Rhône et de la Saône (définis comme Néolithique récent et final dans la terminologie européenne, A. et G. Gallay 1968). En Suisse occidentale on peut suivre le développement de cette civilisation avant tout à l'Avenue des Sports à Yverdon, dès une phase Lüscherz définie par Strahm (voir note 23), puis à travers l'évolution interne du groupe d'Auvernier (schématisée en : phase ancienne type Avenue des Sports, et phase récente avec céramique cordée) qui aboutit avec l'apparition de !a « Einstichkeramik » (voir note 18) et enfin l'arrivée de la civilisation du Rhône au Bronze ancien IV. Une publication des réflexions de ces chercheurs paraîtra prochainement (1976). Les articles qui concernent directement notre sujet sont ceux de C. Strahm, *La civilisation Saône-Rhône*, et de A. Gallay, *Problèmes chronologiques*. Voir en outre l'article de Strahm à paraître dans Archäologisches Korrespondenzblatt 6, 1976.

En extension la fouille se situe donc en bordure de l'occupation 5-7, les inondations ayant complètement remanié ces niveaux. On remarque en outre un plongement de ces couches en direction de l'est, tout comme la couche 3 b, au-dessus (voir p. 26). Nous pouvons en déduire la proximité du rivage, et par là, l'extrémité de la plate-forme de terrain surélevé sur laquelle les Néolithiques récent-final se sont installés, en retrait du lac.

Il est en outre permis, à titre d'hypothèse, de mettre en parallèle le complexe 5-7 avec le village fouillé au sud de la route actuelle, l'analogie entre le genre de dépôts est frappante : tas de cailloux (« Steinhaufen »), galets éclatés, traces d'argile (« Lehmlinsen ») etc. qui posent d'ailleurs de fondamentaux problèmes d'interprétation (Strahm 1972/73, p. 8-10).

Nous avons donc un point limite nord-est de la station néolithique du groupe d'Auvernier de la civilisation Saône-Rhône, fouillée par Strahm.

Couche 9

Cette couche par contre n'a pratiquement pas livré de matériel archéologique, uniquement quelques fragments osseux. Il s'agit d'un épais dépôt organique, composé en grande partie de charbons de bois, fortement roulés et arrondis, ayant pris une teinte brun-rouge. Ces charbons sont englobés dans une matrice de sable fin à argileux, gris-violet, reposant sur un sable plus grossier gris-bleu.

Il n'y a pas non plus comme dans le cas des couches 5-7, de restes de structures (pieux, etc., voir p. 50) correspondant à ce niveau.

Nous sommes donc en présence d'un dépôt secondaire de matériaux légers, emportés de l'emplacement d'un village abandonné, transportés par le lac et redéposés plus loin (dans le cas particulier au Garage Martin). Mais à quelle distance sommes-nous du village en question ? Il est possible que la couche 9 du Garage Martin corresponde à un épisode d'incendie de la station de l'Avenue des Sports. Nous ne pouvons pas en dire plus.

La répartition du matériel archéologique (fig. 32-33)

Elle nous montre que les vestiges archéologiques (tessons, os, industrie) sont également concentrés dans la partie nord-ouest de la fouille, là où les restes de couches archéologiques sont le mieux représentés.

MOBILIER ARCHEOLOGIQUE - CATALOGUE

(fig. 34)

Céramique (fig. 34, 1-6)

Les fragments orientables sont rares et peu significatifs. Deux bords de *jarres* (fig. 34, 1-2) à encolure rétrécie et bord rentrant rectiligne. La panse épaisse est amincie régulièrement vers le bord.

Deux fragments de bols ou marmites (?) (fig. 34, 3-4).

Un fragment de la panse sans doute d'une jarre (fig. 34, 5) porte un mamelon lisse allongé.

Un fond plat (fig. 34, 6).

Ces trop rares témoignages ne permettent pas de préciser la position culturelle du complexe 5-7. D'après la qualité de ces fragments, pâte grossière, gros dégraissant quartzeux, faible cuisson, se désagrégeant immédiatement s'ils ne sont pas traités, teinte brun-rouge, et d'après la présence de mamelon allongé, représentatif de l'Auvernier (Strahm 1969, p. 98) et du fond plat, nous pouvons attribuer ce complexe à un épisode de l'évolution locale du groupe d'Auvernier sans autre précision.

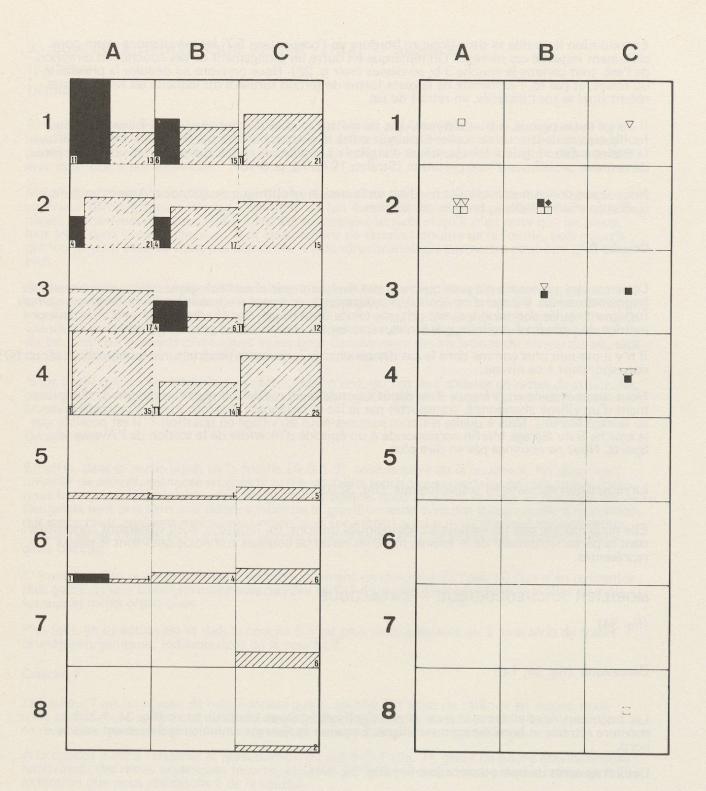


Figure 32
Répartition du matériel céramique et osseux du complexe néolithique récent-final (couches 5-9) légende voir p. 36

Répartition de l'industrie du complexe néolithique récent-final (couches 5-9) légende voir fig. 22

Figure 33

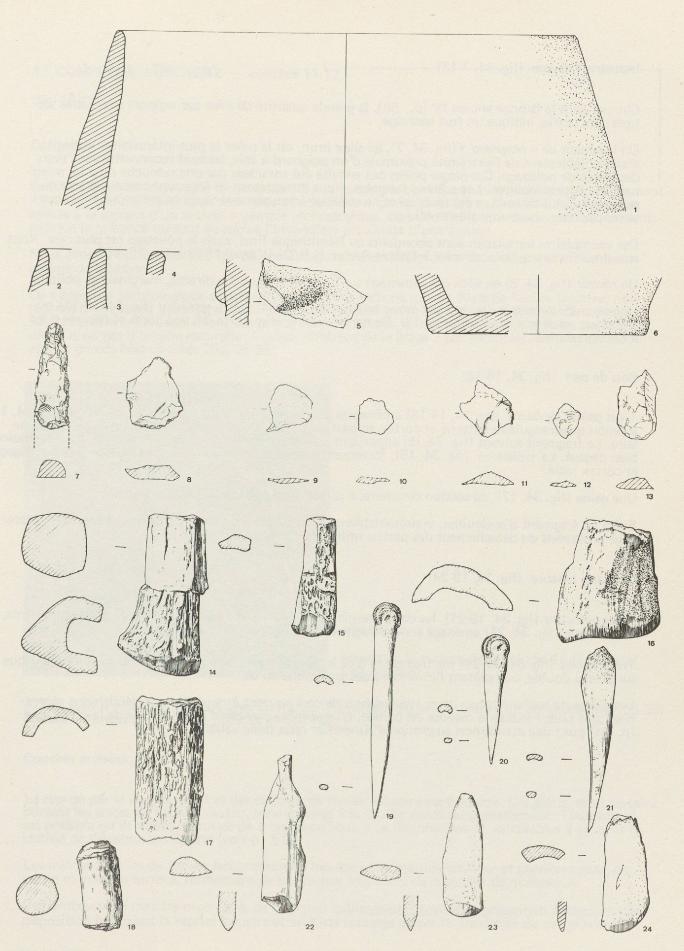


Figure 34

Mobilier archéologique du complexe néolithique récent-final (couches 5-7) (1:2)

Industrie lithique (fig. 34, 7-13)

Comme dans le Bronze ancien IV (p. 36), la grande quantité de *silex* par rapport aux autres vestiges d'industrie, indique un fort lessivage.

Un fragment de « poignard » (fig. 34, 7), en silex brun, est la pièce la plus intéressante. Il s'agit vraisemblablement de l'extrémité proximale d'un poignard à soie, laissant reconnaître sur l'avers des traces de polissage. Ces plages polies ont ensuite été entamées par une retouche directe, marginale, abrupte et oblique. Les arêtes sont usées. Nous interprétons ce fragment comme la soie du poignard. Celui-ci, cassé, a été réutilisé et l'extrémité fracturée aménagée en grattoir à front convexe, par retouche marginale et oblique.

Des exemplaires semblables sont abondants au Néolithique final, mais le polissage est plus rare. Nous en avions un exemplaire complet à Châble-Perron II (VD) (Kaenel 1976 a, fig. 15, 10).

Un racloir (fig. 34, 8) en silex gris, aménagé sur un éclat à retouche directe, marginale et oblique.

Une série d'éclats de taille, en silex jaune translucide (fig. 34, 9-10), gris-bleu (fig. 34, 11-12) ou gris-blanc veiné gris-foncé (fig. 34, 13). Ce dernier exemplaire porte des écaillures et fissures dues à l'action du feu.

Bois de cerf (fig. 34, 14-18)

Trois gaines de hache (fig. 34, 14-16) aménagées sur des fragments de merrain. La première (fig. 34, 14), à tenon quadrangulaire détaché et cortex en partie raclé sur la couronne, montre une loge rectangulaire. Le fragment suivant (fig. 34, 15) appartient sans doute à une gaine du même type, à tenon moins bien dégagé. La troisième (fig. 34, 16), fortement érodée, est une gaine simple à tenon à peine dégagé et cortex raclé.

Une gaine (fig. 34, 17), de section circulaire, a pu servir de manche à plusieurs outils.

Enfin un fragment d'andouiller, vraisemblablement un déchet (fig. 34, 18), porte des traces de découpage provenant du détachement des parties utilisées.

Industrie osseuse (fig. 34, 19-24)

Trois poinçons (fig. 34, 19-21), les deux premiers (fig. 34, 19-20) sur métapodes de petits ruminants, le troisième (fig. 34, 21) aménagé sur un fragment de côte, sont très érodés.

Trois *lissoirs* (fig. 34, 22-24) sur fragments d'os long, à extrémité convexe, plus ou moins symétrique sur biseau double, complètent l'inventaire des trouvailles en os.

Les gaines de hache à tenon de ce type en bois de cerf peuvent être placées au Néolithique récentfinal sans plus, l'industrie osseuse est banale. L'hypothèse avancée d'après l'étude de la céramique (p. 51) pour une attribution au groupe d'Auvernier reste donc valable.

4. COMPLEXE LÜSCHERZ — couches 11-12

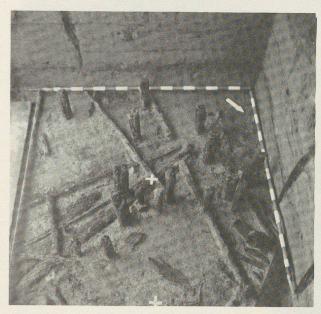
(fig. 35-44)

Définition

Sous le dépôt stérile de sable fin (couche 10), de teinte gris-bleu et non plus jaune oxydé, renfermant il est vrai, comme les couches 4 et 8, de minces filets organiques de teinte brunâtre, nous sommes arrivés à la surface d'un nouvel ensemble archéologique, dont le dépôt, plus dense que le précédent, indique la présence ou tout au moins l'immédiate proximité d'une station.

Nous avons d'entrée annoncé (p. 28) qu'il s'agissait d'un complexe archéologique attribuable au groupe de Lüscherz.

Ce « niveau » archéologique se présente comme une série de minces filets de fumier lacustre, non répartis d'une façon homogène, aussi bien verticalement qu'en extension, séparés par du sable et du gravier. On trouve également des galets, certains éclatés, et des fragments de molasse dont le dépôt n'est pas d'origine naturelle (à savoir différent de la plage 2 par exemple). Le tout est recouvert de grands bois couchés (fig. 35-39).



Aspect de la surface de la couche 11 (Lüscherz) (m2 AB/5-6)

Aucun pieu n'a pu être attribué avec certitude à ce niveau, les pieux visibles sur les photos (fig. 35-38) ont été enfoncés de plus haut (Bronze ancien IV).

Couches archéologiques

La reprise par le lac des galets et des couches de fumier lacustre est évidente. Ces galets, dont certains portent les traces de l'action du feu, sont apparus à la fouille étalés horizontalement. Toutefois, il est possible qu'ils soient les restes de « tas de cailloux » (« Steinhaufen »), semblables à ceux de la station de l'Avenue des Sports (voir p. 51).

Les minces lentilles de fumier lacustre sont prises dans une matrice sableuse et gravillonneuse, en partie oxydée en surface, renfermant de nombreux fragments de coquilles de mollusque.

Ces lambeaux de matière organique, de quelques millimètres d'épaisseur, présentent également une disposition indiquant la reprise lacustre et un total brassage de par la proximité du rivage avant la

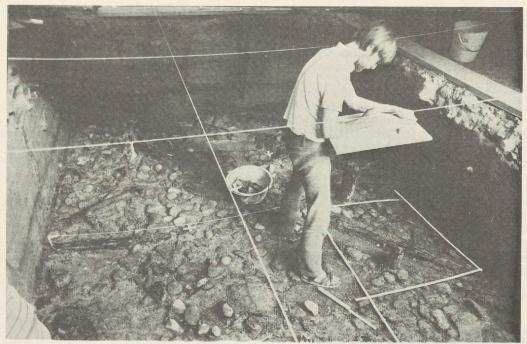


Figure 36

Aspect du niveau 11-12 (Lüscherz) (m2 A-C 5-8)

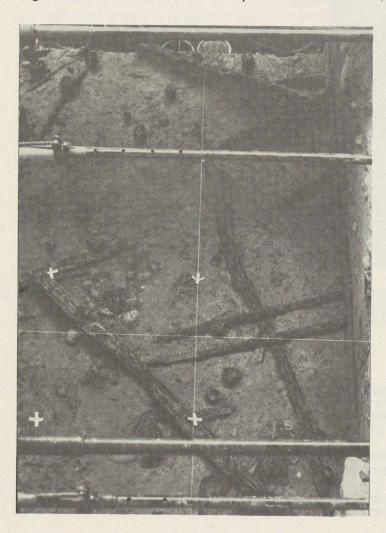


Figure 37
Aspect de la surface de la couche 11 (Lüscherz) (m2 A-B/1-4)

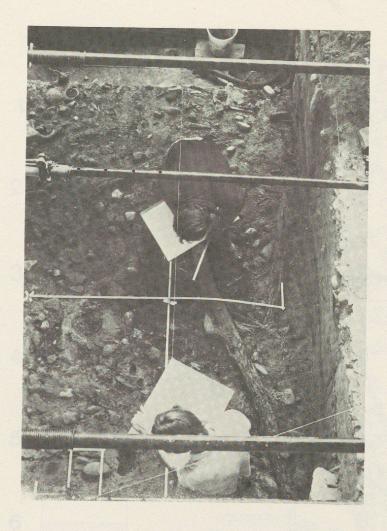
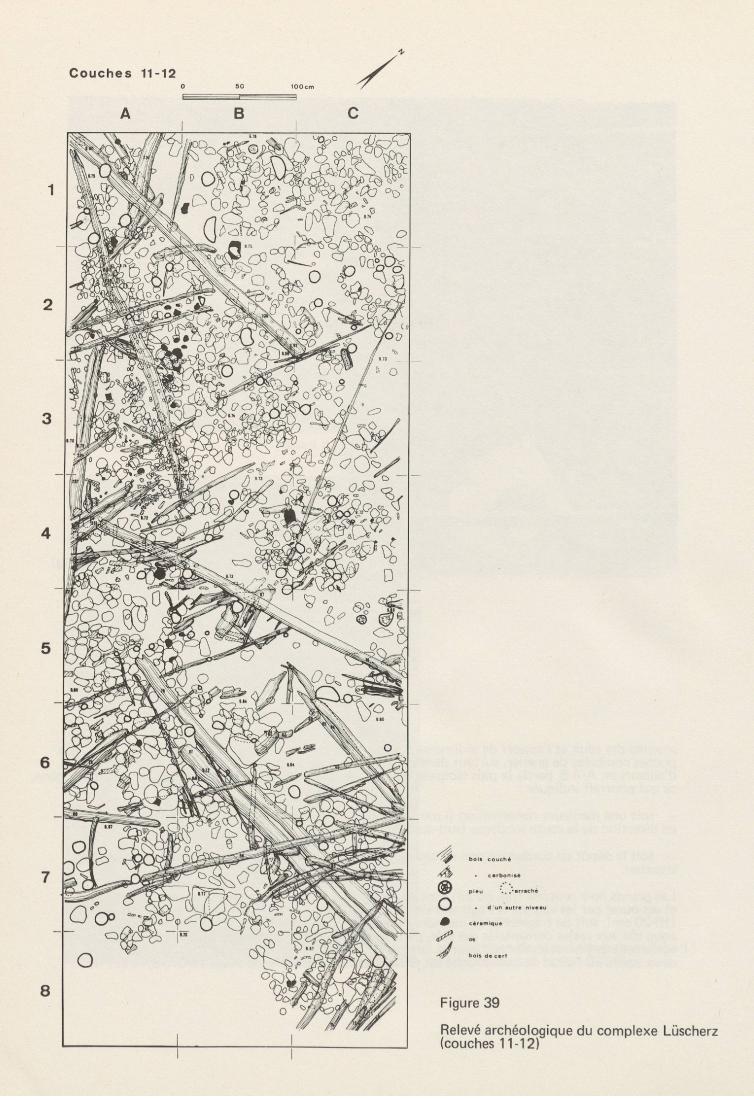


Figure 38
Aspect du niveau 11-12 (Lüscherz) (m2 A-B/ 1-4)

montée des eaux et l'apport de sédiments qui suivit; ils sont en effet déposés dans des creux ou des poches comblées de gravier, surtout dans la partie nord-est de la fouille (B-C/1-8). On remarque d'ailleurs en A/4-8, partie la plus éloignée du lac, que le dépôt de fumier est plus épais, plus homogène, ce qui pourrait indiquer :

- soit une meilleure conservation (= moindre disloquation par le lac) des couches archéologiques en direction de la route moderne (sud-ouest),
- soit le dépôt en cordon littoral de ces restes légers. L'exiguïté de la fouille ne permet pas de trancher.

Les grands bois couchés (fig. 35-39) sont enchevêtrés, orientés approximativement nord-sud et est-ouest par les vagues. Il s'agit soit de grandes poutres de section circulaire et de fort diamètre (10-20 cm), soit de fragments de moindre dimension (4-10 cm de diamètre), correspondant à coup sûr aux restes démantelés des sols, parois et toitures des maisons du village Lüscherz, mais également de bois sélectionnés pour la fabrication d'outils (voir Bräker, p. 162). On remarque deux zones où l'amas de bois couché est plus dense, selon un axe est-ouest (B-C/5-8, A-B/1-4).



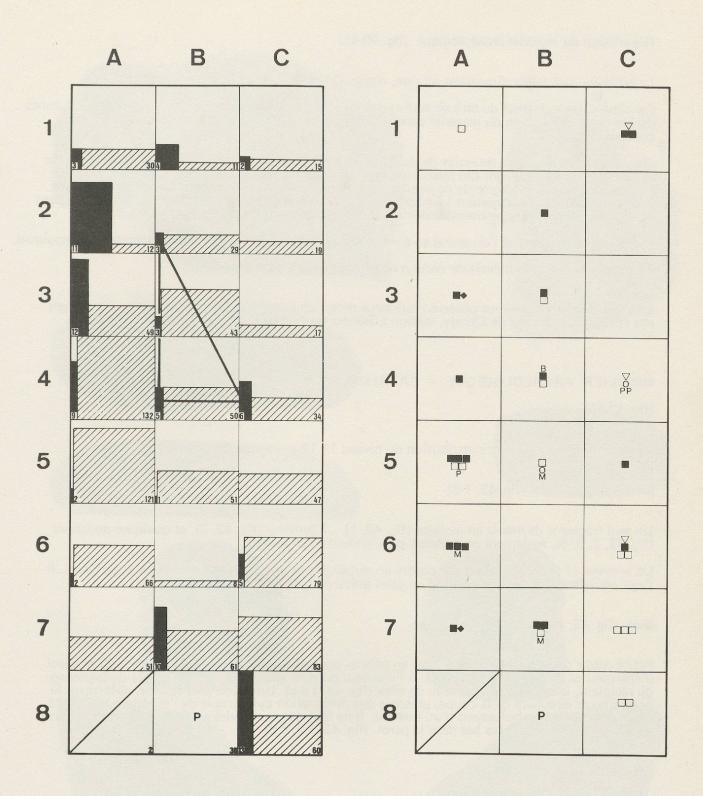


Figure 40
Répartition du matériel céramique et osseux du complexe Lüscherz (couches 11-12) légende voir p. 36

Figure 41 Répartition de l'industrie du complexe Lüscherz (couches 11-12) légende voir fig. 22

Répartition du matériel archéologique (fig. 40-41).

La céramique de faible dimension est rare, composée de fragments fortement érodés.

Par contre, les industries du bois de cerf et de l'os sont particulièrement bien représentées. Les zones denses de concentration du matériel correspondent approximativement à celles des grands bois couchés (fig. 40, 41).

Malgré tout, en l'absence de restes de structure en élévation, basée sur les observations à la fouille des auréoles de plongement des pieux (argument qui n'est d'ailleurs pas absolument irréfutable), malgré la présence de fragments de meules, broyeurs et polissoirs, nous ne pouvons pas conclure à la localisation de l'occupation Lüscherz à l'endroit même de notre fouille, mais à coup sûr dans le plus proche voisinage, vraisemblablement quelques mètres à l'écart :

- en direction ouest, si l'on prend en considération l'épaisseur croissante des couches archéologiques,
- est par contre si la théorie du cordon littoral déposé en amont se vérifie.

Une fois de plus nous avons observé l'influence déterminante du *lessivage* lacustre sur les vestiges des occupations du site de Clendy, station Lüscherz du Garage Martin dans le cas particulier.

MOBILIER ARCHEOLOGIQUE - CATALOGUE

(fig. 42-45)

Il convient de justifier notre attribution du niveau 11-12 au groupe de Lüscherz.

Meules et polissoirs (fig. 42, 1-6)

Un seul fragment de *meule* en molasse (fig. 42, 1), un *broyeur* (fig. 42, 3), et quelques *polissoirs* (fig. 42, 2, 5, 6), également en molasse, proviennent de ce niveau.

Un *broyeur* (?) (fig. 42, 4) est par contre en serpentine et porte des traces d'usure et de chocs. Il s'agit peut-être d'un *percuteur* ou d'un galet prévu pour la fabrication d'une hache.

Bois (fig. 43, 1 a-d)

Petite coupe de volume hémisphérique en bois de pomoidée (Pomoideae) à fond arrondi et paroi d'épaisseur et de courbure régulières. A l'intérieur on distingue nettement les traces de façonnage du récipient, laissées par un couteau de silex (fig. 43, 1 a-c). Une zone plus épaisse, déformant le bord ailleurs circulaire de la coupe, présente une perforation cylindrique de l'extérieur vers l'intérieur, destinée à l'emboîtement d'un manche. Il ne faut pas confondre cette perforation intentionnelle avec le trou situé plus bas dans la paroi. (fig. 43, 1 a, c-d)

Céramique (fig. 43, 2-8)

Les sept fragments représentés sont les seuls éléments remarquables parmi le pauvre lot de tessons découvert. Ils appartiennent à des *jarres* ou *marmites* à ouverture large et encolure toujours rétrécie par un bord rentrant. Aucun fond n'est conservé, il peut tout de même être reconstitué rond ou légèrement aplati (voir plus bas p. 62). La panse est galbée, à courbure convexe, plus (fig. 43, 2) ou moins (fig. 43, 4, 6) accentuée. Le bord est variable :

- irrégulier dans le prolongement de la panse, à lèvre simplement amincie et ronde (fig. 43, 2-3)

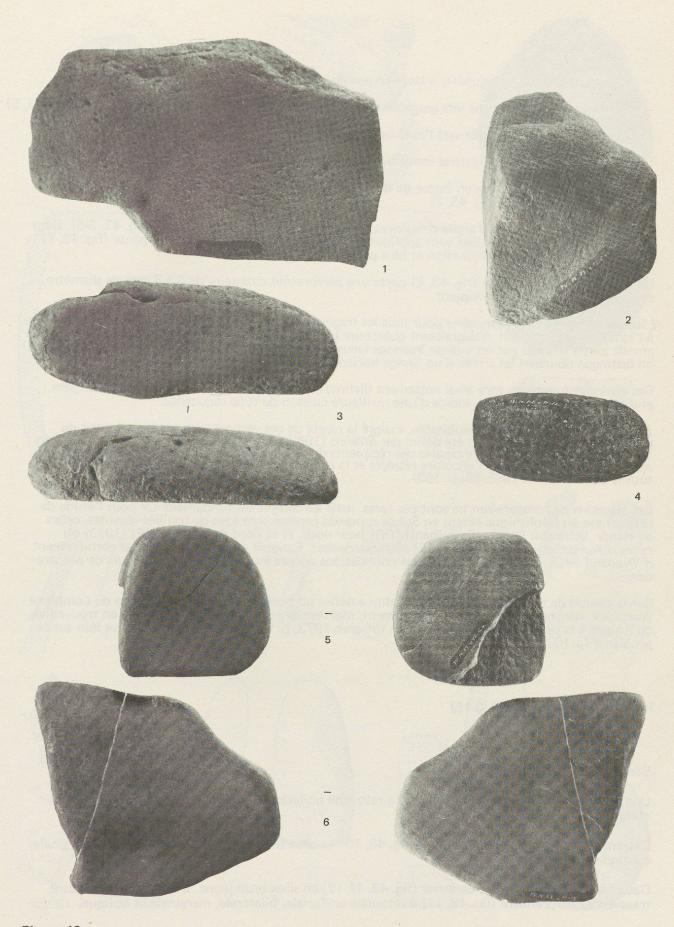


Figure 42

Meules et polissoirs du complexe Lüscherz (couches 11-12) (1:5)

- fortement aminci, triangulaire, à lèvre en pointe (fig. 43, 4)
- aminci et évasé, dégageant une gorge externe d'1 cm de large et peu profonde sur le bord (fig. 43, 5)
- à extrémité et lèvre repliée vers l'extérieur (fig. 43, 6).

Le décor varie peu, situé en général immédiatement sous le bord, on trouve :

- de simples *protubérances* en forme de mamelon peu proéminent (deux conservées), obtenues par pincement de la pâte (fig. 43, 2)
- de minuscules *pastilles* d'argile circulaires, rapportées et collées sous le bord (fig. 43, 3-5). Dans un cas (fig. 43, 3) deux pastilles sont appliquées côte à côte. Sur un fragment de panse (fig. 43, 7) la pastille est de plus grande dimension et plus proéminente.

Un autre fragment de panse (fig. 43, 8) porte une *perforation* circulaire de 5 à 6 mm de diamètre, antérieure à la cuisson du récipient.

L'aspect technique est homogène pour tous les fragments du niveau 11-12 : pâte gris-noir, plus claire à l'extérieur du récipient, à dégraissant quartzeux blanc, grossier. Les surfaces et les cassures sont en grande partie érodées par un intense lessivage lacustre; à l'intérieur de quelques fragments (fig. 43, 6) on distingue pourtant les traces d'un lissage horizontal soigné sous le bord.

Ces quelques fragments sont ainsi nettement distincts des précédents (couches 5-7) par une pâte plus fine et plus ferme, grise, indice d'une meilleure cuisson de type réductrice.

L'attribution culturelle est indubitable, malgré la rareté de ces vestiges céramiques : Il s'agit du groupe de Lüscherz tel qu'il a été défini par Strahm (1965/66) sur la base des fouilles de Vinelz en 1960. Les caractéristiques principales des récipients de ce type sont le fond rond ou légèrement aplati, les parois arrondies, l'encolure rétrécie et la présence de petites pastilles appliquées en lignes sous le bord (Strahm 1965/66, p. 103).

Les éléments de *comparaison* ne sont pas rares, mais les complexes fondamentaux pour l'étude de cette phase du Néolithique récent en Suisse romande proviennent tous de fouilles récentes, celles de Hanni Schwab à Delley—PortalbanII (FR) (voir note 7) et Pont de Thielle (NE) (1973) ou celles d'Auvernier — Brise-Lames (NE) (Schifferdecker, Lenoble et Lambert 1974) et dernièrement d'Yvonand (VD) (voir note 2), dont les publications encore incomplètes sont en cours de préparation.

Sur la station de l'Avenue des Sports, Strahm a défini un horizon Lüscherz en-dessous du complexe Auvernier, niveau le plus profond évidemment, mal représenté car très mince, pauvre en trouvailles, qu'il situe à la périphérie d'une habitation (Strahm 1973, p. 59). Nous reviendrons plus loin sur ce problème (p. 103).

Industrie lithique (fig. 43, 9-15)

Silex: (fig. 43, 9-12)

Une *pointe* (fig. 43, 9) en silex gris-bleu, à retouche unilatérale, bifaciale, couvrante, parallèle et oblique.

Extrémité distale d'un éclat retouché (fig. 43, 10) en silex blond, à retouche unilatérale, marginale, continue et oblique.

Deux fragments proximaux de *lames* (fig. 43, 11-12) en silex brun-jaune, à talon lisse et cassure transversale, la première (fig. 43, 11) à retouche unifaciale, bilatérale, marginale et oblique.

Pierre polie: (fig. 43, 13-14)

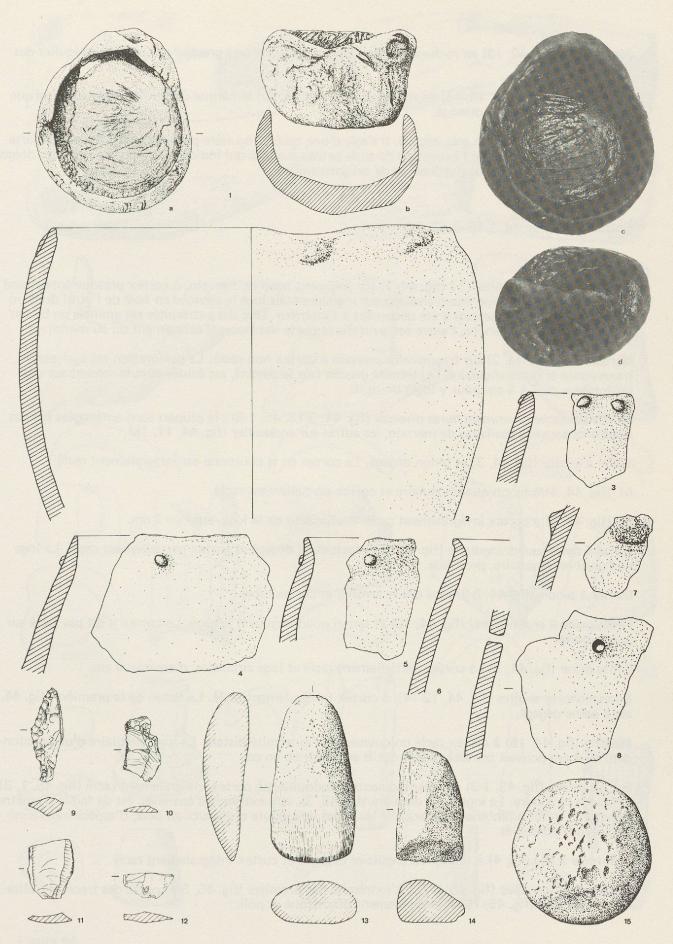


Figure 43 Mobilier archéologique du complexe Lüscherz (couches 11-12) (1:2)

Herminette (fig. 43, 13) en roche verte (éclogite), à bouchardage grossier et polissage irrégulier des flancs.

Ebauche de hache (fig. 43, 14) en roche verte (éclogite). On remarque un fin bouchardage ainsi que les traces du début du polissage.

Percuteur (fig. 43, 15) en grès micacé. Il s'agit d'une sphère régulière présentant des traces de martelage sur toute sa surface à l'exception de trois petites cupules qui indiquent l'emplacement des doigts lors de la préhension et de l'utilisation de cet instrument.

Bois de cerf (fig. 44, 1-15 et 45, 1-8)

Houe, pioche ou marteau (?) (fig. 44, 1) sur fragment basal de merrain, à cortex presque totalement raclé. Dans la perforation transversale quadrangulaire était logé le manche en bois de l'outil dont un fragment en chêne (Quercus) a été découvert à l'intérieur. Une des extrémités est amincie en biseau parallèle à l'axe du manche, l'autre est arrondie et porte des traces d'écrasement dû au martelage.

Marteau (?) (fig. 44, 2) sur fragment de merrain à cortex non raclé. La perforation est également transversale et quadrangulaire; l'extrémité gauche (sur le dessin), est évidée circulairement sur une profondeur de 2 à 3 cm pour y loger un outil.

Gaines de hache et emmanchures diverses (fig. 44, 3-15, 45, 1-8) : la plupart sont aménagées sur des fragments souvent basilaires de merrain, les autres sur andouiller (fig. 44, 11, 15).

Gaine à ailette (fig. 44, 3) et tenon dégagé. Le cortex de la couronne est intégralement raclé.

Id. (fig. 44, 4) à tenon quadrangulaire et cortex partiellement raclé.

Id. (fig. 44, 5) à cortex intégralement raclé. Profondeur de la loge, environ 3 cm.

Gaine à tenon quadrangulaire (fig. 44, 6-7) fortement dégagé et cortex partiellement raclé. La loge de l'outil est circulaire, profonde.

Gaines à tenon (fig. 44, 8-9) sans doute arrondi et cortex raclé.

Petite gaine à ergot latéral (fig. 44, 10) et tenon quadrangulaire dégagé. Le cortex n'est pas raclé sur la couronne.

Petite gaine (fig. 44, 11) à cortex partiellement raclé et loge circulaire, d'environ 4 cm.

Emmanchures droites (fig. 44, 12-14), à cortex intégralement raclé. Le tenon de la première (fig. 44, 12) est à peine dégagé.

Manche (fig. 44, 15) à cortex raclé uniquement à l'extrémité distale. La loge circulaire d'une profondeur de 4 cm pouvait contenir divers outils en pierre ou en os.

Petites gaines (fig. 45, 1-3) sur des fragments d'andouillers à cortex intégralement raclé (fig. 45, 1, 3) et à loge circulaire. La loge de la dernière (fig. 45, 3), aux extrémités épaissies, est de faible diamètre (environ 5 mm), à l'intérieur de laquelle les restes sans doute d'un outil en bois, d'espèce indéterminable, sont conservés.

« Navette » (fig. 45, 4) à tête quadrangulaire dégagée et cortex intégralement raclé.

Andouillers travaillés (fig. 45, 5-7): L'extrémité des premiers (fig. 45, 5-6) porte des traces d'utilisation, le dernier (fig. 45, 7) est intégralement décortiqué et poli.

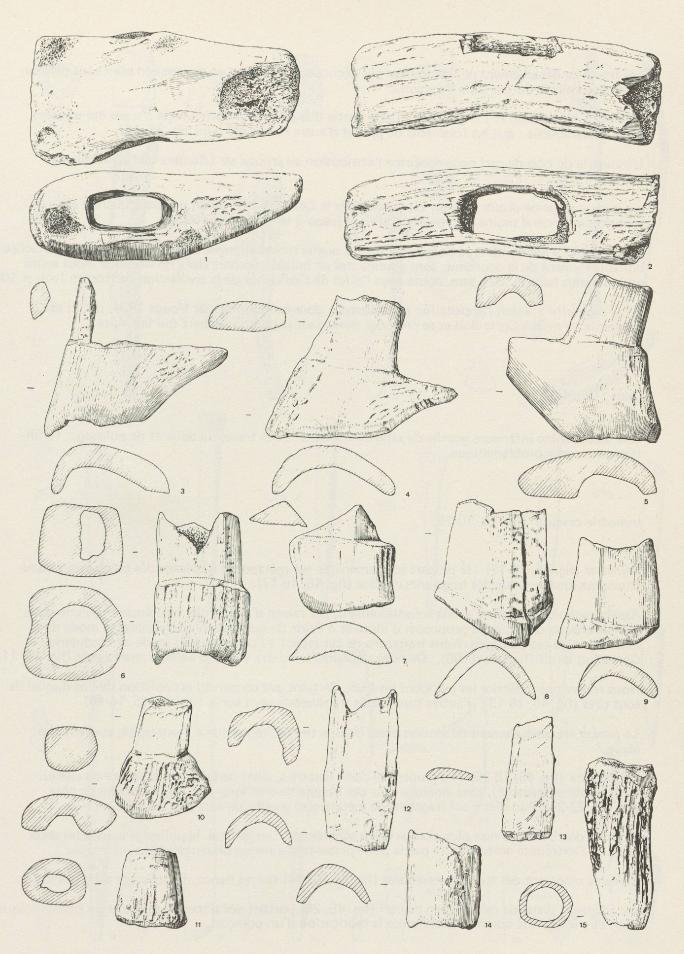


Figure 44

Mobilier archéologique du complexe Lüscherz (couches 11-12) (1:2)

Les traces de détachement de l'andouiller par découpage à l'aide d'un couteau en silex sont particulièrement visibles sur ces trois fragments.

Déchet de fabrication (?) (fig. 45, 8) : Cette partie d'andouiller à cortex raclé n'a pas été utilisée; il est vraisemblable que les fragments de part et d'autre l'aient été (voir fig. 34, 18).

L'industrie du bois de cerf nous confirme l'attribution au groupe de Lüscherz de l'ensemble des couches 11-12 :

- le type de gaine droite à tenon est présent dès le Cortaillod (le tenon quadrangulaire y est toutefois en général moins bien dégagé) et dure jusqu'à la fin du Néolithique
- les gairres à ailette de type horgenien, mais à queue moins allongée et moins franchement détachée horizontalement de la couronne, sont abondantes en milieu Lüscherz dans les sites que nous avons nommés plus haut (p. 62) sans doute sous l'effet de l'influence de la civilisation de Horgen (voir p. 108).
- la « navette », selon l'appellation généralement donnée (adoptée par Vouga 1934, p. 32) est fréquente en milieu Cortaillod et se prolonge donc dans la phase Lüscherz qui fait suite.

Dent: (fig. 45, 9)

Une seule canine inférieure gauche de sanglier mâle porte des traces de taille et de polissage , l'utilistation en reste problématique.

Industrie osseuse (fig. 45, 10-26)

Poinçons (fig. 45, 10-17) : la plupart sont aménagés sur métapodes d'ovicapridés ou de petits ruminants, quelques-uns sur des fragments de côte (fig. 45, 16-17).

Aspect technique: Nous n'avons volontairement, par raison d'économie, fait dessiner qu'une seule face de chacun d'eux, nous proposant d'illustrer à l'aide de quelques photographies le mode de fabrication de ces poinçons. Nous traiterons de cet aspect à l'occasion de l'étude de l'industrie Cortaillod tardif (fig. 63, p. 90). Deux exemplaires Lüscherz y sont d'ailleurs représentés (fig. 45, 11-12).

Nous renonçons à décrire les poinçons un à un. Certains ont conservé l'articulation de l'os duquel ils sont tirés (fig. 45, 10-13), d'autres sont cassés transversalement sur le fût (fig. 45, 14-16).

La pointe est généralement de section ovale dans le tiers distal, ronde à l'extrémité, souvent très aigüe.

« Lissoirs » (fig. 45, 18-25) : La plupart de ces « lissoirs », dont certains ont pu servir de ciseau (sans doute emmanché), sont aménagés sur des fragments d'os long (fig. 45, 19-21) ou de côte (fig. 45, 22-24), l'un d'eux sur fragment de métatarsien gauche de cerf (fig. 45, 18).

Nous ne décrirons pas non plus chaque pièce séparément : en général, le polissage couvre les deux faces de l'extrémité aménagée, la partie polie présentant ainsi un biseau double symétrique.

Certains montrent des stries transversales (fig. 45, 23-24) sur les flancs, de polissage ou d'utilisation.

Un fragment distal de métatarsien de cerf (fig. 45, 26) portant des traces de sciage et un biseau unique, peut être interprété comme le déchet de la fabrication d'un poinçon.

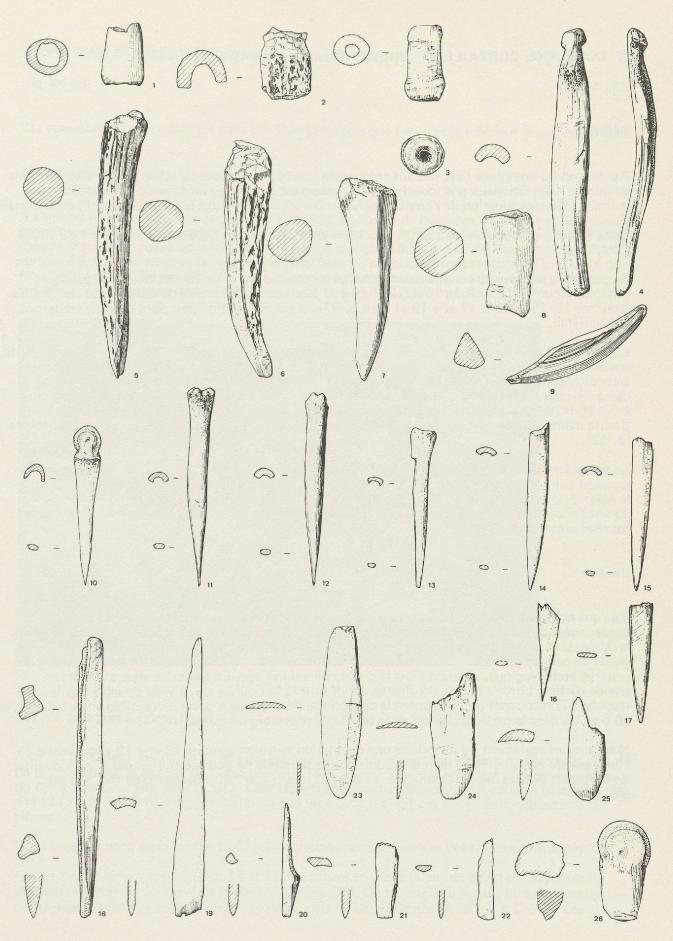


Figure 45
Mobilier archéologique du complexe Lüscherz (couches 11-12) (1:2)

5. COMPLEXE CORTAILLOD TARDIF - couches 14-« 19 »

(fig. 46-76)

Définition

Au-dessous du complexe Lüscherz fut rencontrée une épaisse couche de sable fin gris-bleu intercalé de minces filets limoneux gris (couche 13), représentant à nouveau un épisode d'inondations qui entraîna la non-occupation de l'emplacement du Garage Martin entre le Cortaillod tardif et le Lüscherz.

Cette fois-ci, notre fouille est à nouveau centrée dans la zone d'occupation, à l'intérieur du village Cortaillod.

Ce complexe se présente comme une succession de couches de « fumier lacustre », d'épaisseurs variables (couches 16.1, 16 b, 16 d, 18 et « 19 ») intercalées de couches de sable fin de teinte grise (couches 15, 16.2, 16 c, 17 et « 19 ») (voir p. 27), d'extensions limitées, dont nous ne traiterons pas en détail.

La partie supérieure est recouverte de sable plus grossier et de gravier bleu (couche 14 et surtout 16), renfermant de nombreux vestiges organiques, des mollusques et la plus grande partie du matériel archéologique qui est d'ailleurs fortement roulé et érodé. Nous sommes en présence de l'ultime démantèlement de la station Cortaillod par le lac, les vagues attaquant les couches archéologiques avant la montée du niveau des eaux durant laquelle se déposera le complexe 13. Une fois de plus c'est le même phénomène que celui qui a été observé par exemple à la fin de l'occupation Lüscherz (p. 57).

La limite inférieure du Cortaillod tardif est également nette. En effet, les couches archéologiques reposent sur une plage de galets, à remplissage gravillonneux, de formation naturelle rappelant la plage de la couche 2 (voir p. 20). On remarque une fois encore que le lac a toujours été présent durant l'occupation Cortaillod, preuve en soient les minces couches sableuses intercalées entre les couches organiques.

Division

Bien que nous ayons eu la certitude d'une continuité dans l'habitat durant le Cortaillod tardif, et de faible durée (ce qui a été confirmé par l'étude dendrochronologique (Lambert et Orcel p. 167-179, la durée de ce village n'excédant pas trois quarts de siècle), nous avons tout de même pour l'étude séparé ce complexe en deux ensembles, avant tout dans le but d'essayer de saisir une évolution du matériel archéologique, ignorant alors la durée réelle du village. En fait cette séparation est en grande partie arbitraire et peu signifiante, fondée sur le fait qu'un seul niveau de sable stérile (couche 17) recouvrait uniformément le caisson fouillé, bien qu'à peine perceptible entre les couches 16 b et 18, dans la partie sud-ouest de la fouille, la plus éloignée du lac (A/3-4).

Nous aurions également pu introduire une distinction entre les couches 18 et « 19 », ou même à l'intérieur du niveau « 19 », mais les conditions de la fouille ne nous permirent pas d'individualiser les différents minces dépôts organiques, ce qui fait interpréter notre dernier plan (fig. 67) avec prudence.

1. ENSEMBLE SUPERIEUR - couches 14 - 16 b

(fig. 46-53)

Cet ensemble est plus cohérent dans son interprétation que l'ensemble inférieur (couches 18-« 19 »).

Niveau archéologique

Il s'agit en fait d'un « fumier lacustre » (couche 16 b), formé de branches, brindilles et autres restes organiques (fig. 48). La matériel y est bien conservé et ne montre pas les stigmates d'une érosion intense. Par contre, dans un mince filet organique (couche 16.1) et à l'intérieur des sables 14 et surtout 16, tous les fragments, céramique aussi bien qu'osseux, portent les traces d'une forte usure. Nous avons interprété ces sables comme la reprise lacustre de la couche 16 b et c'est la raison pour laquelle nous avons rassemblé les couches 14-16 b pour l'étude du mobilier.

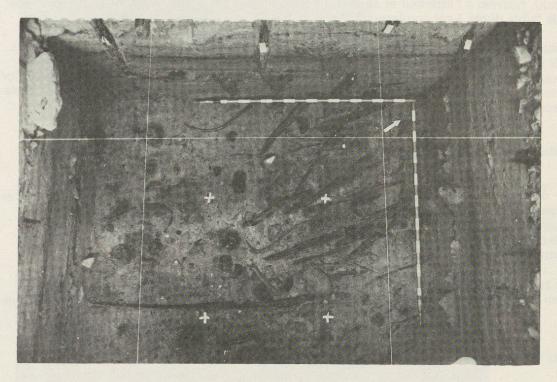


Figure 46
Aspect de la surface de la couche 15 (Cortaillod tardif) (m2 A-C/1-2)

Bois: A l'intérieur des sables 14 et 15 a été mis au jour un assemblage de bois horizontaux (fig. 49), de taille variable, la plupart de faible diamètre (5 à 10 cm), orientés est-ouest comme dans le cas du complexe Lüscherz (voir p. 57). Leur répartition montre également des zones à plus forte densité (B-C/1-2, A-B/5-6), toujours selon un axe est-ouest. Il s'agit des restes de constructions du village.

Dans la partie nord de la fouille (B-C/1-2), certaines poutres portent des traces de carbonisation.

Pierres: A l'intérieur des couches 14 et 15, on trouve en outre quelques galets et fragments de molasse reportés sur le relevé de la couche 16 (fig. 50). On remarque une plus forte concentration de fragments pierreux aux endroits non recouverts de bois couchés (A-B/1-3, B-C/5-7). Ces zones

empierrées formaient des petites buttes dans le terrain, étalées, dispersées, mais pas complètement nivelées par le lac, à la périphérie desquelles les bois se sont déposés et bloqués.

Aucune trace d'argile rapportée ne fut reconnue à la fouille.

Pieux

La preuve la plus manifeste d'une occupation concentrée en cet endroit est la présence de nombreux pieux, rattachés au complexe Cortaillod tardif, sans qu'il ait été possible d'en préciser la phase d'implantation à l'aide d'observations précises sur le terrain (auréoles d'enfoncement, etc.)

Il est clair que ce tissu dense de pieux empêcha les bois horizontaux de se déplacer très loin lors de l'abandon du site.

La faible quantité de pieux en comparaison avec d'autres sites, ainsi que les rares traces d'arrachage (trous de pieux), relevées à l'intérieur et au-dessous de la plage 20 (fig. 68), militent en faveur d'une occupation de faible durée à cet emplacement (voir p. 68).

Vu la petite surface fouillée, nous nous refusons une fois de plus à fournir une interprétation quant aux modes de vie des Cortaillod, dans le sens des structures d'habitation (voir Lambert et Orcel, p.167-179) nous bornant à une énumération des phénomènes rencontrés. Remarquons simplement l'orientation est-ouest et nord-sud des pieux (ainsi que des trous de pieux), contre lesquels se sont « arrêtés » les bois horizontaux (C/7-A/5).

Répartition du matériel archéologique (fig. 51, 52)

Céramique — ossements: Nous avons déjà parlé de l'état de conservation et de dégradation des restes archéologiques (p. 68). Si nous en observons la répartition, nous constatons tout d'abord qu'une énorme concentration de tessons dans les m2 A-B/1-2, correspond à un amas de pierres plus dense et à l'absence de bois horizontaux. La plupart des fragments céramiques ou osseux sont de petite taille, l'industrie (fig. 52) y est également bien représentée.

Une seconde zone de concentration de fragments osseux, et d'industrie osseuse surtout, apparaît cette fois-ci en B-C/5-7, également dans une zone de cailloux et de moindre quantité de bois horizontaux.

Poids de filets (fig. 53)

Il y a également une concentration dans la couche 16 b (A/2-3) de ce qui est généralement décrit comme « poids de filets » dans la littérature (Vouga 1934, p. 20, Wyss 1954/55, p. 197); il s'agit d'un assemblage de petits galets allongés, de 2 à 5 cm de longueur et de 2 à 3 cm de diamètre, juxtaposés, enrobés dans des lanières d'écorce de bouleau nouées aux extrémités. Certains sont de véritables petits sacs allongés, renfermant non pas des petits galets mais du gravier.

Il est clair que la fouille doit être minutieuse et le fouilleur des plus averti pour reconnaître ces objets dans une couche de fumier lacustre; il est possible que le plan que nous présentons soit incomplet, certains de ces poids de filets n'ayant pas été remarqués et détruits d'un coup de truelle... Toutefois, dès la découverte du premier d'entre eux, notre attention fut alertée si bien que la répartition n'est pas hasardeuse. La fragilité de ces objets et le manque de moyen nous empêchèrent de les conserver, c'est la raison pour laquelle ils ne figurent pas ici.

Ces quelques observations pourront, nous l'espérons, être intégrées dans une étude sur l'habitat néolithique du bord du lac de Neuchâtel, interprétées par comparaison avec un site fouillé en plus grande extension, nous pensons avant tout à celui d'Auvernier—Port(fouilles 1972-74).

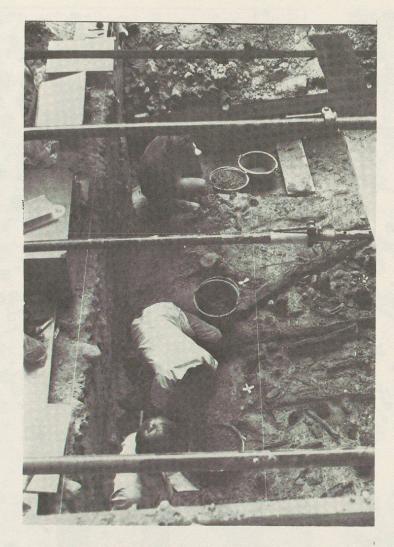


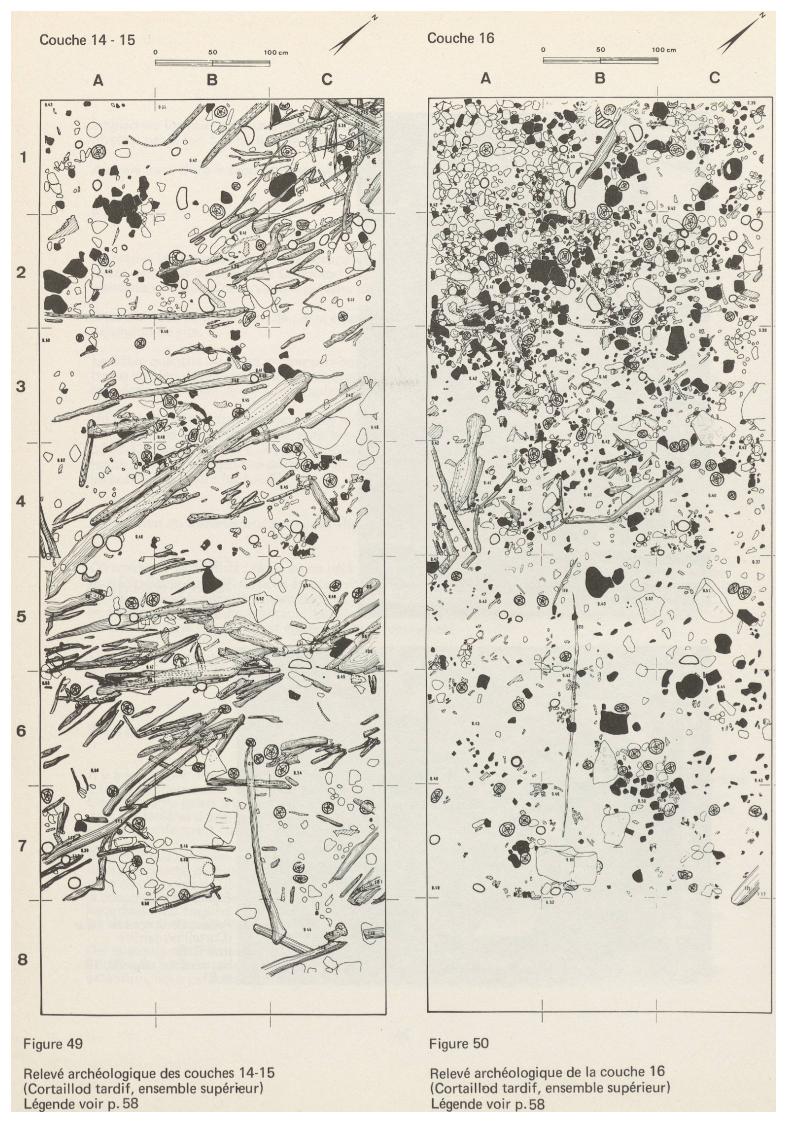
Figure 47

Aspect de la couche 16 (Cortaillod tardif) (m2 B-C/1-4)



Figure 48

Aspect de la couche 16 b (Cortaillod tardif) (m2 C/8) Herminette : fig. 60, 19 et 61



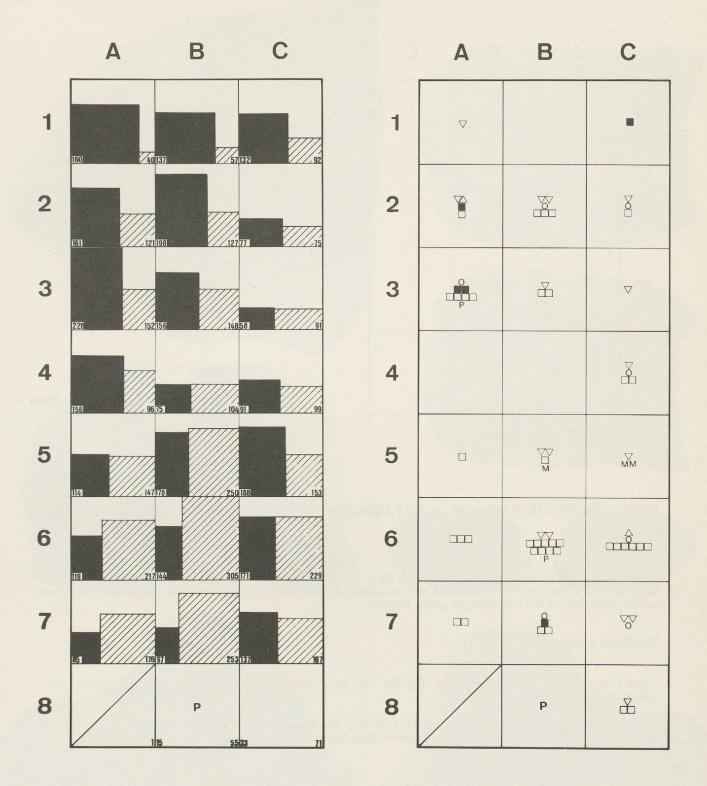


Figure 51

Répartition du matériel céramique et osseux des couches 14-16 b (Cortaillod tardif, ensemble supérieur)

Légende voir p. 36

Répartition de l'industrie des couches 14-16 b (Cortaillod tardif, ensemble supérieur) légende, voir fig. 22

Figure 52

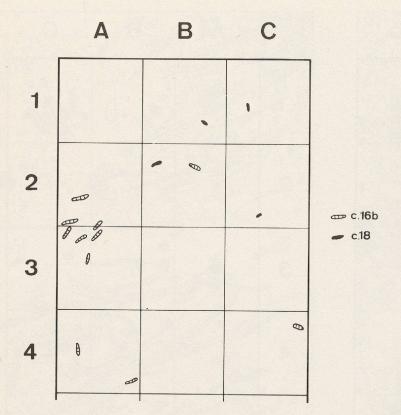


Figure 53

Répartition des « poids de filets » Cortaillod tardif

MOBILIER ARCHEOLOGIQUE - CATALOGUE

(fig. 54-64)

Comme pour les graphiques représentatifs de la quantité de vestiges découverts, l'étude du mobilier sera faite en cumulant les trouvailles des couches 14-16 b. On trouvera en annexe (p. 117) la provenance (couches et m2) de chaque pièce figurée.

Meules et polissoirs (fig. 54)

Deux fragments de *meules* en gneiss (fig. 54, 1-2) et un *broyeur* en granite (fig. 54, 3), portent les traces de l'action du feu.

Deux *polissoirs* en molasse (fig. 54, 4, 5), l'un (fig. 54, 4) présentant de nombreuses cupules de polissage de différentes profondeurs, proviennent également de ce niveau Cortaillod tardif.

Céramique (fig. 55-59)

Aspect technique: Nous ne parlerons pas par la suite à propos de chaque pièce de la qualité du fragment, de sa couleur, etc., nos observations subjectives seraient dans presque tous les cas identiques, sinon fort semblables, correspondant à ce qui est généralement dit dans la littérature de la céramique Cortaillod: pâte à dégraissant quartzeux fin, bonne cuisson, surfaces soigneusement lissées, etc.

Nous citons en complément les remarques de Jacques Gabus à propos d'un tesson du Garage



Meules et polissoirs de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:3)

Martin dont il a eu l'amabilité d'en examiner une lame mince :

« le premier (YVM 73. c15—A/6), de couleur gris cendré, présente une pâte typiquement calcaire, cuite à très basse température, puisque les carbonates ne sont pas décomposés. La couleur indique une atmosphère de cuisson fortement réductrice.

Le dégraissant est très curieusement un calcaire fortement organogène dans lequel la cuisson n'a pas fait disparaître l'architecture des squelettes d'organismes, calcaire accompagné de grains de plagioclases, feldspaths et quartz provenant probablement du concassage d'un gneiss, (...) La porosité du tesson paraît élevée (signe de cuisson à basse température). Les dégraissants utilisés sont grossièrement concassés, car les grains de 3 mm et plus petits sont tous anguleux » 20.

Il est impossible d'en dire plus sur la base d'un seul échantillon. Nous ne reparlerons pas non plus en détail de l'état de conservation des fragments.

Tous les fragments orientables ou particuliers sont figurés à l'exception d'un certain nombre que nous ne jugeons pas significatifs, car inattribuables à une forme ou même un des « types » définis plus loin, ce sont 110 fragments de jarres ou marmites (dont 8 fonds) et 16 fragments appartenant à des formes basses (bols ?). Les quelques quatre mille autres tessons sont simplement des fragments de panse orientables. Pour la description, nous nous référons avant tout à Balfet (1966) et Gallay (1973).

Jarres: (fig. 55-59)

Ces récipients hauts (hauteur supérieure au diamètre) composent la plus grande partie des formes représentées (environ 72 %). Nous ne décrirons pas chacune d'elles en détail mais tenterons d'en dégager les caractéristiques et variations typologiques principales, malgré la rareté des formes complètes. On les nomme généralement « jarres à profil en S », appellation bien connue en contexte Cortaillod : courbure sinueuse de la panse, fond rond ou aplati, bord évasé. Nous pouvons ranger la plupart de nos jarres sous cette dénomination vague (fig. 55, 1-34). En fait à cause de l'état fragmentaire de ce matériel céramique, et des variations morphologiques (bords surtout) très nuancées, il est difficile de dégager des « types » bien distincts.

La courbure de la panse peut être plus ou moins accentuée, le récipient, de volume ovoide en général, tend à être sphérique dans le cas de quelques exemplaires incomplets, ce qui nous empêche d'affirmer qu'il s'agit de marmites. La partie qui varie le plus est l'encolure.

Les premiers exemplaires représentés méritent l'appellation de jarres à profil en S, l'encolure est ouverte très largement, la courbure prononcée (fig. 55, 1-5). Dans la plupart des cas elle tend à la verticalité (fig. 55, 6-9).

Le bord est évasé, raccordé à la panse sans rupture, à l'endroit de l'inversion de la courbure.

D'autres jarres que nous appelons jarres à col, (fig. 56, 1-13) en fait pour certaines peu différentes des exemplaires de la fig. 55, présentent une courte encolure détachée de la panse ovoïde, sans épaule bien nettement marquée. Le bord varie également, évasé ou « en entonnoir » (fig. 56, 1-3), très peu évasé à droit (fig. 56, 4-9), ou même rentrant (fig. 56, 12-13). On ne peut en effet plus guère appeler « jarres à profil en S » ces récipients dont la courbure convexe de la panse reste régulière.

Une autre série de jarres (fig. 57, 1-14) ont une *encolure rétrécie*, l'extrémité du *bord* légèrement évasé à vertical (fig. 57, 1-6), ou même *rentrant* (fig. 57, 7-14), mais qui n'est pas aussi nettement distinct de la panse par une inversion de courbure comme dans le cas des jarres à profil en S ou à col.

A la limite, l'encolure est à peine détachée de la panse et reste dans le prolongement de celle-ci, dont la courbure n'est que très faiblement marquée. Le bord est droit, ou légèrement évasé (fig. 57, 15-19).

Certains bords de jarre présentent la particularité d'avoir leur extrémité repliée vers l'intérieur (fig. 57, 20-23).

D'autres exemplaires, plus rares (fig. 58, 1-7), sont de faibles dimensions, mais appartiennent toujours aux mêmes variétés de jarres ou à de petites marmites.

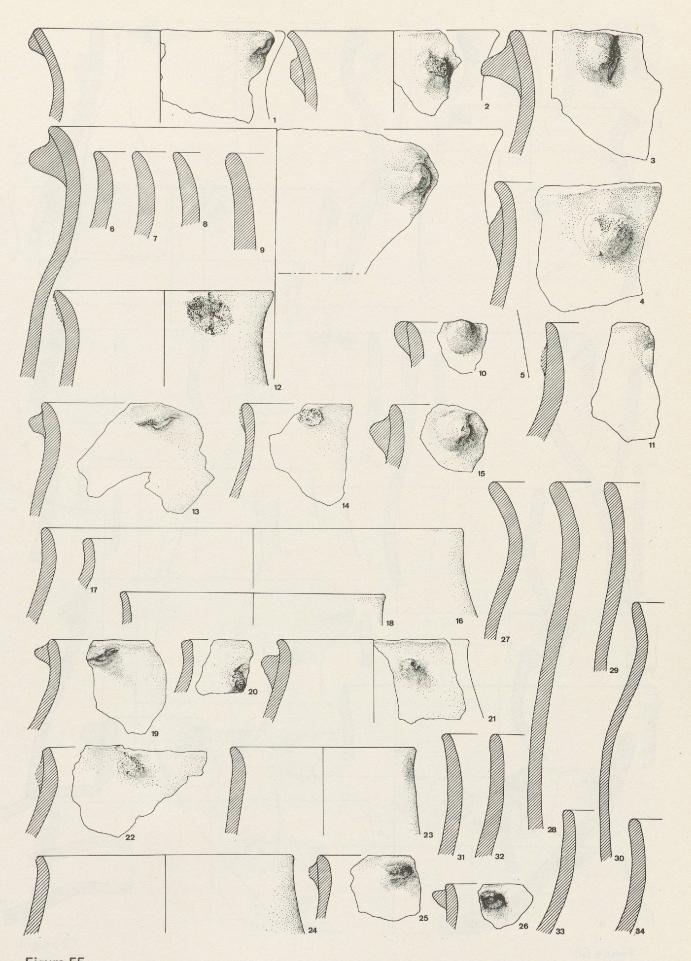


Figure 55

Mobilier archéologique de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:3)

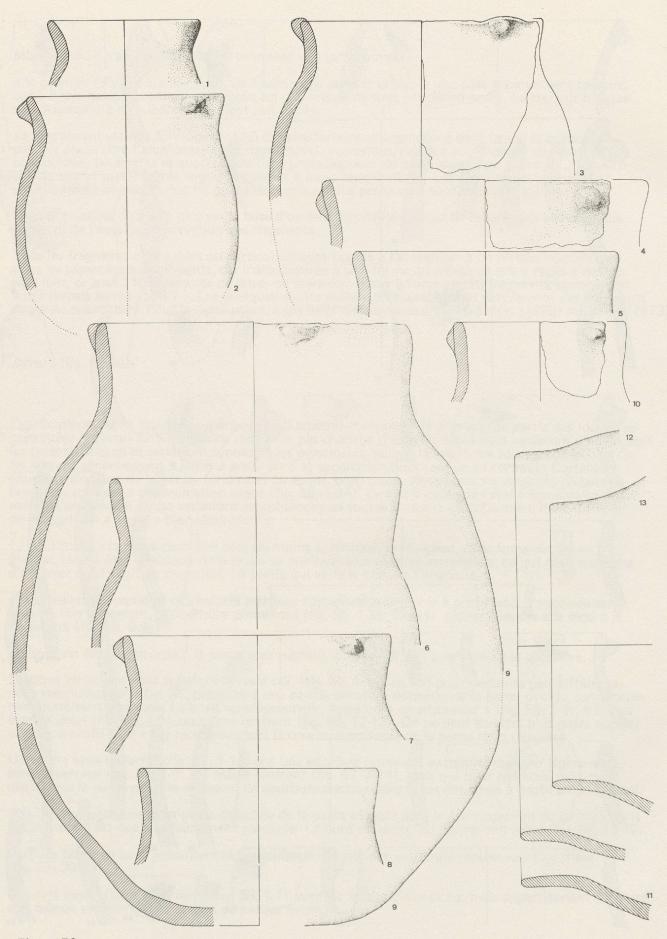


Figure 56

Mobilier archéologique de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:3)

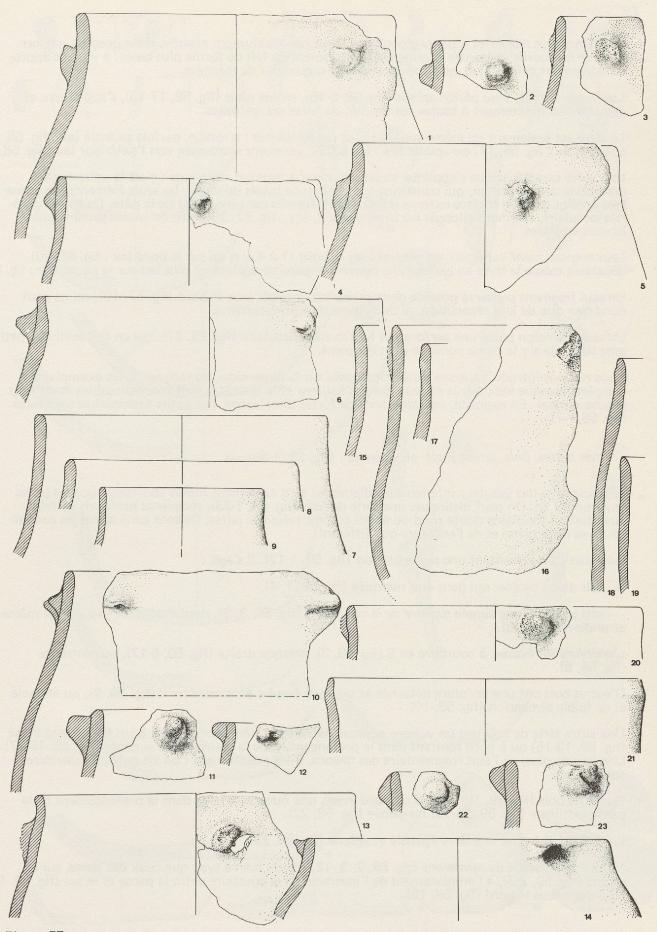


Figure 57

Mobilier archéologique de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:3)

La présence de *marmites* à panse globuleuse, n'est pas absolument assurée. Il est possible que certains de nos bords, présentés comme des jarres, soient en fait de forme plus basse, à volume approximativement cylindrique, que l'on pourrait donc qualifier de marmite.

Les fonds « ronds » ou plutôt aplatis (fig. 58, 8-16), même plats (fig. 58, 17-18), s'appliquent en principe indistinctement à toutes ces variétés de jarres ou marmites.

La *lèvre* est également du même type sur tout ces récipients : arrondie, parfois amincie (ex : fig. 55, 11), épaissie (ex : fig. 55, 14) ou aplatie (ex : fig. 57, 6), rarement retroussée vers l'extérieur (ex : fig. 58, 1-5).

Une autre caractéristique s'applique indistinctement à tous ces récipients : c'est la présence de mamelons de préhension, qui constituent, en l'absence totale de décor, les seuls éléments remarquables appliqués sur la surface externe du récipient, formés par pincement de la pâte. De forme générale circulaire, rarement allongés horizontalement, (ex : fig. 57, 10), plus ou moins proéminents, ils sont variables.

Leur emplacement varie peu, en général sous le bord (1 à 4 cm) ou sur le bord (ex : fig. 55, 10), dépassant même la lèvre en hauteur. Ils peuvent apparaître également plus bas sur la panse (ex : fig. 58, 23).

Un seul fragment conservé possède deux mamelons espacés sous le bord (fig. 57, 10); on ne peut donc rien dire de leur répartition, ni du rythme de leur apparition.

Un seul mamelon porte une *perforation* horizontale circulaire (fig. 58, 27), qui en fait ainsi une petite anse verticale sur la panse convexe d'un récipient.

Nous n'avons introduit aucune distinction basée sur la dimension des récipients, les exemplaires complets presque inexistants et ceux dont la hauteur et le diamètre sont reconstituables étant trop peu nombreux. En majorité, ces jarres sont de fortes dimensions. Les petits exemplaires sont rares (fig. 58, 1-7).

Formes basses; bols, jattes, plats et assiettes: (fig. 59, 1-39).

Les récipients bas (hauteur inférieure au diamètre) sont nettement moins abondants que les jarres (environ 28 %). On peut distinguer une série de *bols* (fig. 59, 1-23), récipients profonds de faible ouverture, à fond sans doute rond ou aplati comme celui des jarres. Ce sont dans ce cas les caractéristiques de la panse et de l'encolure qui diffèrent.

Quelques bols présentent une segmentation (fig. 59, 1-12). Il s'agit :

- soit d'une carène, qui peut être marquée (fig. 59, 1, 4),
- soit plutôt d'une simple *rupture de la courbure* (fig. 59, 3, 8), dont l'arête est peu vive et même arrondie (fig. 59, 8).

L'encolure est évasée, à courbure en S (fig. 59, 3), presque droite (fig. 59, 6-17), ou rentrante (fig. 59, 8).

D'autres bols ont une encolure détachée et un bord évasé « en entonnoir » (fig. 59, 9), ou amincie et de faible dimension (fig. 59, 10).

Une autre série de bols ont un volume approximativement hémisphérique, à bord faiblement évasé (fig. 59, 13-15) ou à bord rentrant dans le prolongement de la courbure de la panse (fig. 59, 16-17). Une fois de plus, vu l'état fragmentaire des tessons, il est possible que l'on ait quelques marmites dans ce lot.

Quelques bols (fig. 59, 10-23) ont un bord évasé, une ouverture large dans le prolongement de la panse rectiligne (fig. 59, 18-19) ou galbée (fig. 59, 22).

L'un d'eux présente une lèvre épaissie et aplatie (fig. 59, 23).

Notons la présence de *mamelons* (fig. 59, 2, 3, 12, 15) du même type que ceux des jarres, sur la carène (fig. 59, 2-3), à l'emplacement de l'inversion de la courbure entre la panse et le col (fig. 59, 12), ou encore sous le bord (fig. 59, 15).

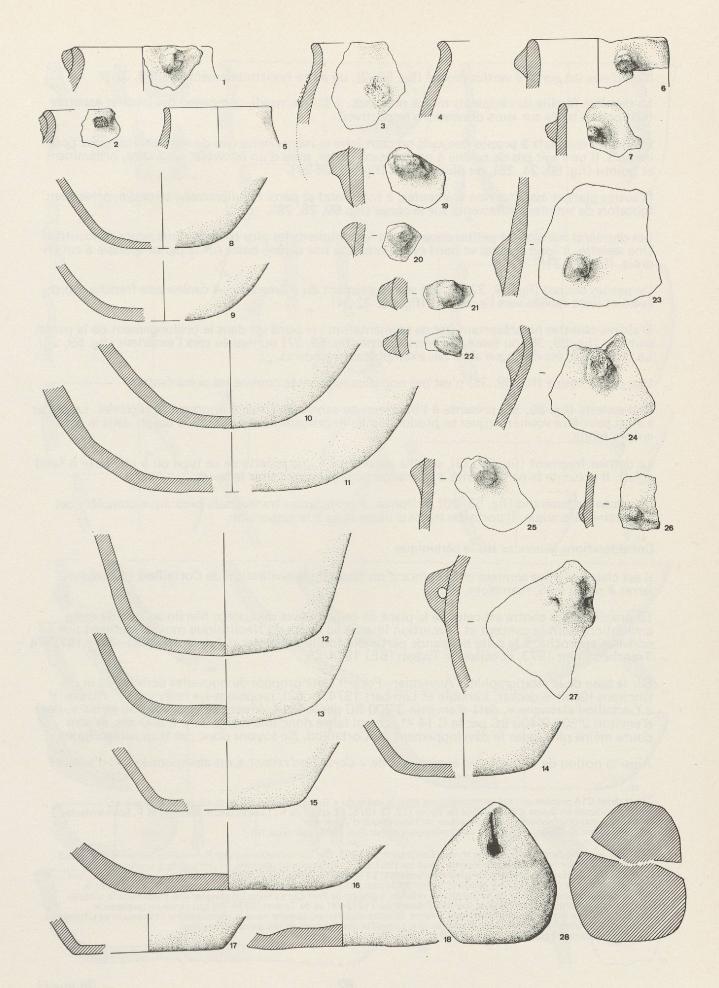


Figure 58

Mobilier archéologique de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:3)

L'un d'eux est perforé verticalement (fig. 59, 2), un autre horizontalement (fig. 59, 3).

La dernière famille de récipients moins profonds, à fond arrondi, comprend des *plats* et *assiettes* (distinction basée sur leurs dimensions respectives).

On trouve des plats à propos desquels on peut faire la même remarque de segmentation que pour les bols. Il ne s'agit pas de carène à proprement parler, mais d'un bourrelet circulaire, proéminent et pointu (fig. 59, 24, 25), ou plus arrondi (fig. 59, 26-27).

D'autres plats et assiettes non segmentés, à fond rond et paroi régulièrement arrondie, présentent toutefois de simples renflements sur la panse (fig. 59, 28, 29).

Les dernières assiettes et petites coupes sont les récipients les plus bas que nous ayons rencontrés. Une assiette, à fond arrondi et bord évasé, présente une carène basse sur la panse épaissie à cet endroit. (fig. 59, 31).

De petites coupes (fig. 59, 32-34, 36) sont également du même type, à carène peu franche, bord évasé et lèvre repliée vers l'extérieur (fig. 59, 32-34).

D'autres assiettes ne présentent pas de segmentation : le bord est dans le prolongement de la panse, convexe (fig. 59, 35) ou évasé et à lèvre aplatie (fig. 59, 37) ou repliée vers l'extérieur (fig. 59, 38). Le fond aplati les distingue ainsi des exemplaires précédents.

Une petite coupe (fig. 59, 36) n'est pas non plus segmentée comme les précédentes.

Une assiette (fig. 59, 38) présente à l'intérieur, au centre du fond, 4 *impressions digitales*. Le potier a ainsi peut-être voulu marquer sa production en imprimant l'extrémité de 4 doigts dans la pâte encore molle.

Le dernier fragment (fig. 59, 39), semble appartenir à une assiette de ce type ou à une jarre à fond aplati. Il présente la particularité d'un mamelon proéminent sous le bord.

Un *peson* de tisserand (fig. 58, 28) piriforme, à perforation transversale biconique complète cet inventaire céramique. Il porte des traces d'usure dues à la suspension.

Considérations générales sur la céramique

Il est clair que nous sommes en présence d'un faciès de la civilisation de Cortaillod (technique, jarres à profil en S, mamelons, etc.).

Le problème par contre est celui de la place de ce complexe du Garage Martin au sein de cette civilisation, dont le concept et l'évolution interne au cours du Néolithique moyen méritent une nouvelle approche, à la suite en grande partie des fouilles récentes d'Auvernier (NE) —Port 1972/74 — Tranchée Tram 1973, et celles de Twann (BE) 1974/76.

Sur la base de la stratigraphie d'Auvernier—Port, il a été proposé de nouvelles définitions et distinctions (Schifferdecker, Lenoble et Lambert 1974, p. 62), rappelons-les brièvement : *Niveau V* « Cortaillod classique », daté d'environ 3'200 BC par le C 14, *Niveau III* « Cortaillod tardif », daté d'environ 2'500-2'400 BC par le C 14 ²¹, ce qui laisse donc une marge de 7 à 800 ans, et sans doute même plus, pour le développement du Cortaillod. Ne soyons donc pas trop catégoriques.

Ainsi la notion de « Cortaillod ancien » et de « Cortaillod récent » est abandonnée 22 ; d'ailleurs

²¹ Les dates C14 précises ont été communiquées dans le cadre du « Groupe de travail pour les recherches pré- et protohistoriques en Suisse » au colloque de Berne (12.12.1975) : Exposé de K. Lundström, J. Lambert et F. Schifferdecker, *Problèmes stratigraphiques et chronologiques du Néolithique d'Auvernier.*Voir également A. Gallay, *Problèmes chronologiques* (à paraître 1976, voir note 19).

^{22|} l'était convenu depuis le travail de V. von Gonznbach en 1949, *Die Cortaillodkultur der Schweiz*, de diviser le Cortaillod en une phase ancienne et une phase récente. Déjà en 1957/58, C. Strahm avait constaté les difficultés à appliquer cette bipartition au matériel de Seeberg-Burgäschisee-Sudwest. La récente synthèse de A. Gallay, *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône* (1973 à paraître), a montré la non adéquation de cette division. Il proposait d'abandonner la notion de Cortaillod ancien et de lui substituer celle de «groupe de Port-Conty »sans lui assigner une place dans la chrono-logie interne de cette civilisation. Les fouilles d'Auvernier (1972-74) et de Twann (1974-76) ont remis en question le concept de Cortaillod et du développement interne de cette civilisation, comme nous le mentionnons brièvement et schématiquement en l'absence momentanée d'analyse plus complète des résultats de ces dernières fouilles. Voir Schifferdecker Lenoble et Lambert 1974.

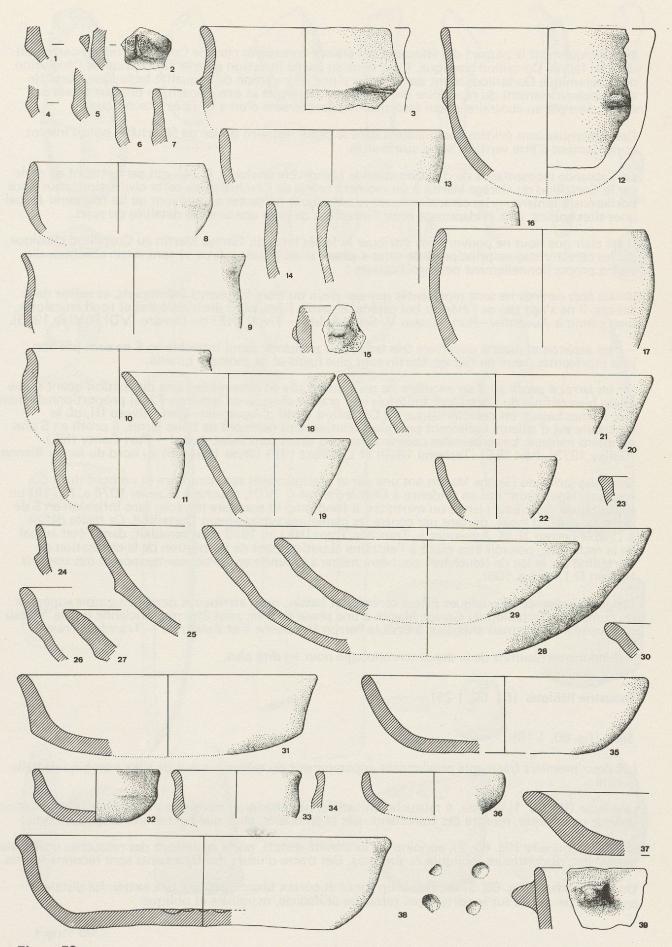


Figure 59

Mobilier archéologique de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:3)

typologiquement la plupart des éléments qui étaient considérés comme Cortaillod récent correspondent en fait au Cortaillod classique, il y a donc en partie inversion dans la conception de l'évolution de la céramique Cortaillod, allant dans le sens d'une dégradation de la qualité technique, parallèle à un appauvrissement du répertoire des formes de récipients et une disparition presque totale du décor, non pas au contraire ce qui était postulé, dans le sens d'un « progrès » technique.

Ces remarques sont évidemment valables dans le cadre restreint du lac de Neuchâtel pour l'instant, et nécessitent d'être vérifiées sur d'autres sites.

En l'absence momentanée de datation absolue (dendrochronologie, C 14), qui permettront de replacer le Cortaillod du Garage Martin à un moment précis de l'évolution de cette civilisation, nous nous bornerons à remarquer les caractéristiques typologiques présentes en essayant de les comparer à quelques sites voisins, sans évidemment avoir l'intention de faire une analyse détaillée du sujet.

Il est clair que nous ne pouvons pas attribuer le faciès local du Garage Martin au Cortaillod classique, car les caractéristiques principales de cette « phase » (ou plutôt « type ») sont sinon absentes, du moins proportionnellement peu significatives :

- les bols carénés ne sont représentés que par deux ou trois fragments incomplets, et même dans ces cas, il ne s'agit pas de l'élégant bol caréné, à parois fines, bord droit ou évasé et fond en calotte, bien connu à Auvernier—Port, Niveau V, Saint-Aubin — Tivoli (NE) ou Onnens (VD) (Gallay 1973).
- les assiettes et plats à ouverture très large, peu profonds, paroi infléchie en S ne sont pas non plus représentés, ceux du Garage Martin sont plus hauts et de moindre qualité.
- les jarres à profil en S ou encolure ne permettent pas en elles-mêmes une distinction quant à une phase bien définie du Cortaillod; toutefois leur grande abondance (environ 72 %) proportionnellement aux formes basses, est caractéristique du Cortaillod tardif d'Auvernier—Port, Niveau III, où le répertoire est d'ailleurs également presque exclusivement composé de telles jarres, à profil en S plus ou moins marqué. Les ensembles comparables sont avant tout Saint-Aubin Port-Conty (NE) (Gallay 1973), Port (BE) (Tschumi 1940) et Lüscherz (BE) (Wyss 1954/55) au bord du lac de Bienne.

Quelques jarres du Garage Martin ont une panse pratiquement sans courbure et un bord droit ou rentrant. Nous avons mis en évidence à *Châble-Perron II* (VD), couche 4 (Kaenel 1976 a, fig. 16) un ensemble de récipients : jarres ou marmites, à fond rond et encolure rétrécie, sans inflexion en S de la panse, ni bord évasé, portant par contre les mamelons typiquement Cortaillod. Ce faciès défini à Châble-perron II et Auvernier — Tranchée Tram (NE) en 1973 nous semblait, dans l'état actuel de la recherche, pouvoir être placé à l'extrême aboutissement de l'évolution de la civilisation de Cortaillod sur le lac de Neuchâtel, peut-être même à la limite en partie contemporain des stations Horgen (?) (voir p. 108).

Malgré la présence de quelques pièces carénées et basses, nous attribuons donc l'ensemble supérieur du complexe Cortaillod du Garage Martin à une phase tardive, peut être plus ancienne que le Niveau III d'Auvernier—Port, mais antérieur à Châble-Perron II, couche 4 et Auvernier — Tranchée Tram.

Attendons les résultats de la dendrochronologie pour en dire plus.

Industrie lithique (fig. 60, 1-25)

Silex (fig. 60, 1-16)

Les deux premiers fragments proviennent apparemment du même nucleus de silex noir-bleu de belle qualité.

Une lame (fig. 60, 1) épaisse, à retouche unifaciale, périphérique, marginale et continue, d'orientation oblique ou abrupte, montre des tranchants usés et émoussés, ainsi que l'extrémité distale arrondie.

Un éclat laminaire (fig. 60, 2), appointi à l'extrémité distale, porte également des retouches unifaciales, marginales, discontinues, obliques et abruptes. Des traces d'usure des tranchants sont reconnaissables.

Un éclat cortical (fig. 60, 3) en silex brun foncé et cortex blanc, présente une extrémité distale appointie (en partie sur le cortex) par retouche unifaciale, marginale et oblique.

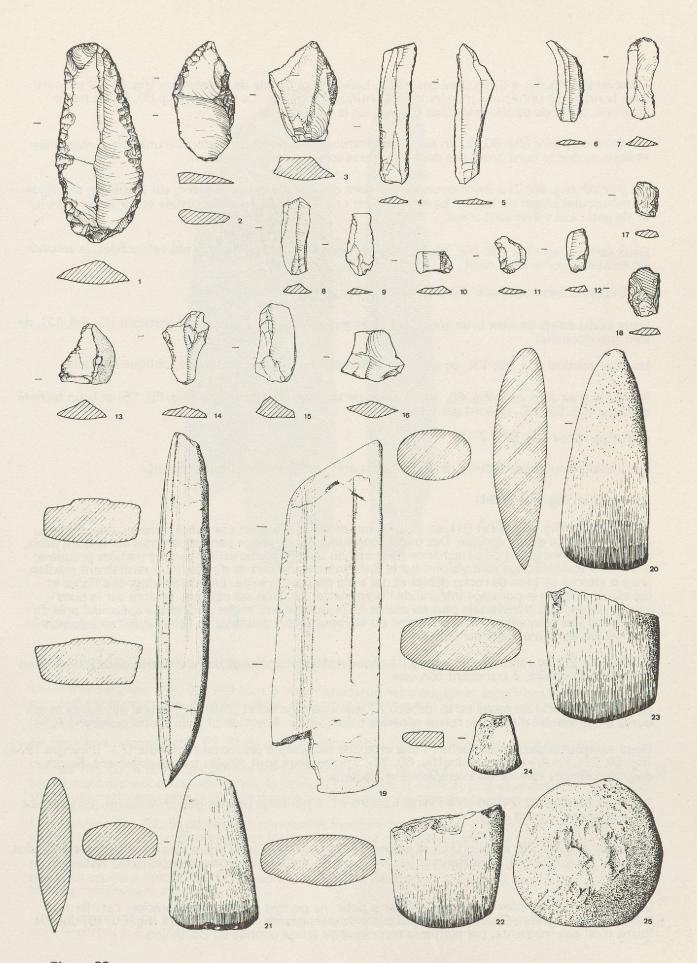


Figure 60

Mobilier archéologique de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:2)

Deux *lames* (fig. 60, 4-5) en silex gris-blanc. L'extrémité distale de la première (fig. 61, 4) est corticale, la retouche unifaciale, marginale, discontinue et oblique. La seconde (fig. 60, 5), en partie corticale, porte de petites retouches d'usage sur le bord gauche.

Un éclat laminaire (fig. 60, 6) en silex brun translucide montre une retouche unifaciale, marginale et abrupte, sur le bord droit, des deux tiers de sa longueur depuis le talon.

Un *grattoir* (fig. 60, 7) à front convexe, sur bout de lame en silex gris-blanc, sur lequel on distingue de minuscules plages corticales. La retouche est unifaciale à l'extrémité distale et sur le bord droit, et abrupte. Les arêtes sont usées.

Deux lamelles en silex noir (fig. 60, 8), et blanc zoné (fig. 60, 9), ne sont pas retouchées, la seconde est émoussée sur le bord droit.

Un fragment mésial de lame (fig. 60, 10), en silex gris-bleu, éclaté au feu.

Deux petits éclats en silex brun (fig. 60, 11), et gris zoné de bleu avec plage corticale (fig. 60, 12), ne sont pas retouchés.

Un éclat cortical (fig. 60, 13), en silex gris, à retouche unifaciale, marginale, oblique à gauche.

Trois éclats en silex noir (fig. 60, 14), à talon cortical, en silex brun-gris, (fig. 60, 15) et brun tacheté de blanc (fig. 60, 16), ne sont pas retouchés.

Cristal de roche (fig. 60, 17-18)

Deux éclats dont il est difficile de dire s'ils ont été retouchés intentionnellement.

Pierre polie (fig. 60, 19-24)

L'herminette (fig. 60, 19, et 61), en jadéite (ou roche voisine) est une pièce remarquable, à biseau double, convexe dissymétrique. Des traces longitudinales de sciage sont apparentes sur le bord droit, sciage opéré dans le but de détacher ce fragment du bloc de roche utilisé comme matière première; d'autres traces de sciage sont visibles sur le flanc interne, de part et d'autre d'un renflement médian, reste d'attache au bloc de roche débité et qui a été poli par la suite. Le bouchardage des flancs et des bords précède le polissage intégral de l'herminette. Le talon est oblique, arrondi sur le bord gauche, de section transversale plus ou moins rectangulaire aux angles arrondis, trapézoidal près du tranchant. Des craquelures dues à l'action du feu sont reconnaissables, la roche ayant viré du vert clair au gris et même blanc par endroit.

Id. (fig. 60, 20) en roche verte (gabbro?). Bouchardage et polissage de l'extrémité distale, de section transversale ovalaire, à tranchant convexe.

Hache (fig. 60, 21) en roche verte (gabbro?). Bouchardage fin et polissage intégral des flancs et des bords à l'extrémité distale; de forme générale trapézoïdale, à section plus ou moins quadrangulaire.

Deux extrémités distales de haches, l'une en roche volcanique (est-ce de l'aphanite (?) (Piningre 1974) (fig. 60, 22), l'autre en serpentine (fig. 60, 23). Toutes deux sont cassées transversalement. Bouchardage et polissage comme les exemplaires précédents.

Petite hache (fig. 60, 24) en roche verte (gabbro?), à polissage partiel, peu envahissant. Le talon est cassé ainsi que le bord droit.

Percuteur (fig. 60, 25) en quartz. Il se présente sous la forme d'une sphère avec deux surfaces opposées, aplanies, zones de saisie, ne présentent pas les traces de martelage reconnaissables sur le reste de l'objet.

L'industrie lithique, silex (trop rare) et pierre polie, ne permet pas de mieux préciser l'attribution culturelle de ce niveau *Cortaillod*. La pièce la plus intéressante est l'herminette (fig. 60, 19) dont la forme n'est pas fréquente, par contre la technique de sciage connue au Cortaillod.

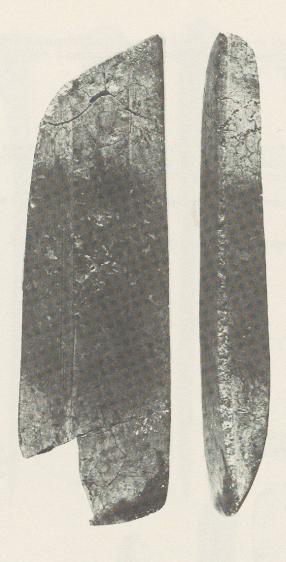


Figure 61
Herminette de la couche 16 b (voir fig. 60 et 19)

Bois de cerf (fig. 62, 1-8)

Gaines de hache à tenon (fig. 62, 1-3) sur fragments de merrain.

Deux d'entre elles, (fig. 62, 1-2) sont à tenon quadrangulaire dégagé et ergots latéraux. Le cortex est raclé sur la couronne de la deuxième, que partiellement sur la première. La loge de la pierre est approximativement ovale.

Le troisième fragment (fig. 62, 3) de gaine à tenon est droit et vraisemblablement sans ergot.

Pointes (fig. 62, 4-6), probablement sur fragments de bois de cerf (?). Deux d'entre elles (fig. 62, 4-5) sont appointies aux deux extrémités, la partie distale étant épaissie et plus soigneusement polie (les stries sont nettement plus grossières dans la partie proximale, sans doute emmanchée).

La deuxième (fig. 62, 5) porte deux minuscules *incisions* horizontales à l'extrémité proximale de section carrée. Il est probable que ces incisions aient été pratiquées dans le but de retenir le fil qui attachait latéralement la pointe contre son emmanchure taillée en biseau. Ces objets étaient généralement décrits comme des hameçons, Vouga les interprète comme *pointes de flèche* (1934, p. 31), ce que nous croyons volontiers. La dernière (fig. 62, 6) a l'extrémité proximale, sans doute emmanchée, taillée grossièrement en biseau.

Deux « ciseaux » ou « lissoirs » (fig. 62, 7-8) sont aménagés sur des baguettes taillées dans le merrain, dont le cortex n'a pas été raclé, à peine sur les bords.

Les gaines de hache droite à tenon et ergot (s) latéral (aux) sont fréquentes durant tout le *Cortaillod*, aussi bien classique que tardif, et restent bien différentes des gaines à ailettes horgeniennes ou du groupe de Lüscherz (voir p. 64 et fig. 44, 3-5).

Parure (fig. 62, 9-11)

Deux *perles* (fig. 62, 9-10) à perforation longitudinale circulaire. La première (fig. 62, 9) est aménagée sur un fragment d'os long; la seconde (fig. 62, 10) provient sans doute d'un fragment d'andouiller. Les traces transversales de sciage sont nettement reconnaissables.

Une *pendeloque* (fig. 62, 11) à perforation transversale circulaire, aménagée sur métapode de carnivore (chien ou loup).

Ce genre de parure semble être également fréquent durant tout le Cortaillod.

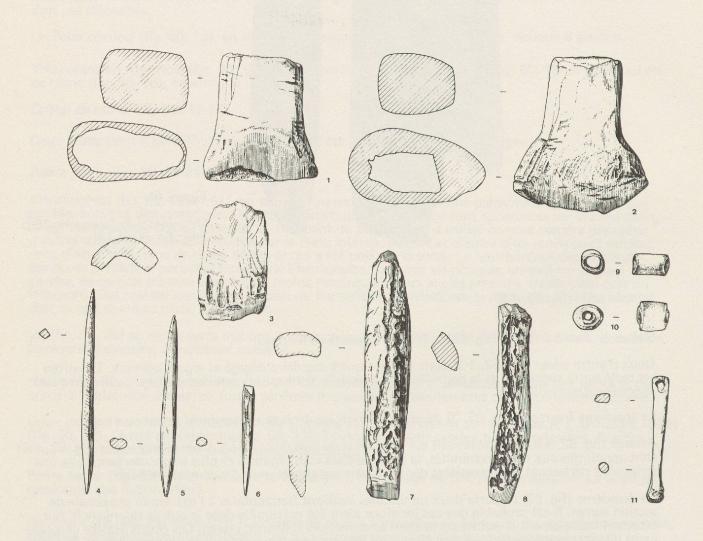


Figure 62

Mobilier archéologique de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:2)

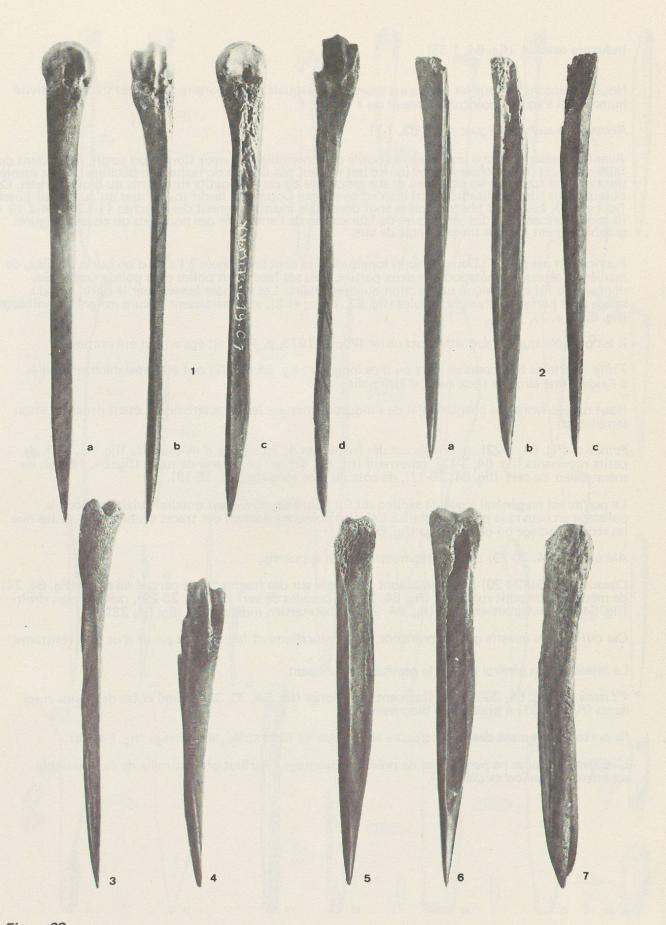


Figure 63

Technique de fabrication des poinçons en os (1:1)

Industrie osseuse (fig. 64, 1-33)

Nous présentons ici tous les fragments osseux sur lesquels nous avons reconnu des traces d'activité humaine. Il s'agit de poinçons, ciseaux ou « lissoirs ».

Remarques technologiques: (fig. 63, 1-7)

Avant de passer en revue les différents outils de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif, il convient de faire quelques brèves observations (notre but n'étant pas une étude technique détaillée) sur la manière dont ont été façonnés les objets en os sur métapode de cerf, de petits ruminants ou d'ovicapridés. Ces observations sont applicables aussi bien au complexe Cortaillod tardif tout entier qu'au niveau Lüscherz (voir p. 66). Les outils photographiés sont donc tirés indistinctement des couches 11-12 et 14-« 19 »; ils sont représentatifs des techniques de fabrication de l'ensemble des poinçons ou ciseaux, figurés graphiquement ici sous un seul angle de vue.

Fabrication par *sciage*: Deux rainures longitudinales sont aménagées à l'aide d'un burin de silex, de manière à séparer le métapode en deux parties, puis ses faces sont polies et la pointe aménagée, donnant au fût du poinçon une section quadrangulaire. Les saignées laissées par le burin lors du sciage sont parfois nettement visibles (fig. 63, 1 b, d et 3), et apparaissent encore malgré le polissage (fig. 63, 2 a, 7).

Il est possible que la fabrication par usure (Poplin 1975, p. 190) ait également été pratiquée.

Taille : Certains fragments de côte ou d'os long (ex : fig. 64, 20-22) ont été préalablement taillés à l'aide d'une lame de silex avant d'être polis.

Nous ne décrivons pas chaque objet de l'industrie osseuse, les caractéristiques étant proches, sinon semblables.

Poinçons (fig. 64, 1-22) aménagés sur des fragments de métapode d'ovicapridés (fig. 64, 1-2), de petits ruminants (fig. 64, 3-13), (chevreuil (fig. 64, 4)), ou de péroné de suidé (fig. 64, 14-15), de métatarsien de cerf (fig. 64, 16-17), de côte ou d'os long (fig. 64, 18-19).

La pointe est en général aiguë, la section du fût approximativement quadrangulaire et dont le polissage en couvre la presque totalité. Certains poinçons portent des traces d'utilisation autres que les stries de sciage ou de polissage (fig. 64, 1).

Alènes (fig. 64, 20-23) : Petits fragments de côte appointis.

Ciseaux (fig. 64, 24-29): Ces outils sont aménagés sur des fragments de péroné de suidé (fig. 64, 24), de métapode de petit ruminant (fig. 64, 25), métapodes de cerf (fig. 64, 26-29), métacarpien droit (fig. 64, 26), métatarsien droit (fig. 64, 27) et métatarsien indéterminé (fig. 64, 28).

Ces outils, plus massifs que les poinçons, sont naturellement fabriqués à partir d'os plus résistants.

Le biseau est en général biface, le polissage envahissant.

« Lissoirs » (fig. 64, 30-34) sur fragments d'os longs (fig. 64, 30, 32-33), ou côtes de grands ruminants (fig. 64, 31) à biseau poli biconvexe.

Ils portent également des traces d'usure autres que les fines stries de polissage (fig. 64, 31).

L'industrie osseuse ne permet pas de préciser davantage l'attribution culturelle de cet ensemble supérieur Cortaillod tardif.

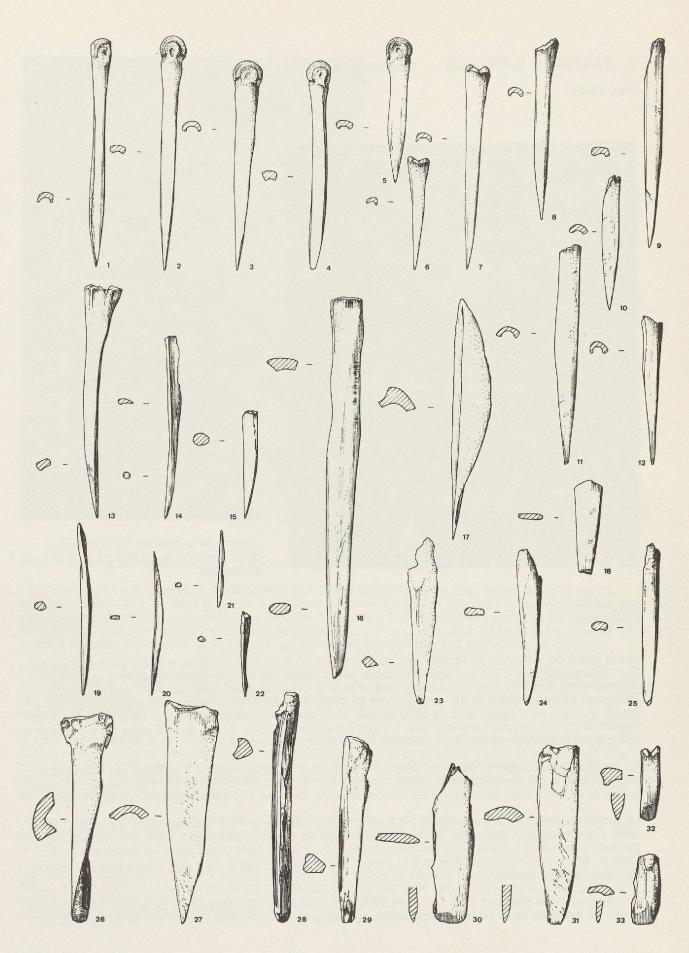


Figure 64

Mobilier archéologique de l'ensemble supérieur Cortaillod tardif (couches 14-16 b) (1:2)

2. ENSEMBLE INFERIEUR - couches 18-19

(fig. 65-75)



Figure 65

Aspect de la couche 18 (Cortaillod tardif, ensemble inférieur) (m2 B/5, 6, 7 au centre)

Définition

Nous avons déjà exposé les raisons qui nous ont poussé à séparer en deux ensembles le complexe Cortaillod tardif (p. 68). La couche de sable fin (couche 17) représente un épisode d'inondation de la station Cortaillod qui a forcé les habitants à se déplacer. Malheureusement, nous ignorons totalement l'importance et surtout la durée de cette inondation. Toutefois, l'absence de gravier roulé, d'unios, etc., caractéristiques de la rive, comme dans le cas de la couche 16 qui repoussa les habitants pour une plus longue durée, n'a pas été individualisée, ce qui tend à nous faire considérer cette montée des eaux comme un épisode brutal mais momentané.

La couche archéologique (couche 18) est un horizon de « fumier lacustre », aussi important que la couche 16 b, et de même consistance. Dans la partie ouest de la fouille (A/4-5), ces deux fumiers lacustres ne sont séparés que par une mince pellicule de sable 17, qui n'apparaît pas sur le dessin.

Ce que nous avons appelé couche « 19 » ou plutôt « complexe 19 » correspond à un ensemble de sable fin, analogue à la couche 17, mais renfermant de minces filets organiques, que nous n'avons pas individualisés au cours de la fouille, comme c'était également le cas pour les couches 11-12 (voir p. 55). Il est vraisemblable que la zone d'habitat du niveau « 19 » soit située à la périphérie de notre secteur fouillé.

Au-dessous de ce niveau « 19 », nous avons la *plage de fond 20*, recouverte de gravier grossier, avec restes de mollusques et vestiges organiques, sur laquelle les habitants Cortaillod tardif se sont ins-

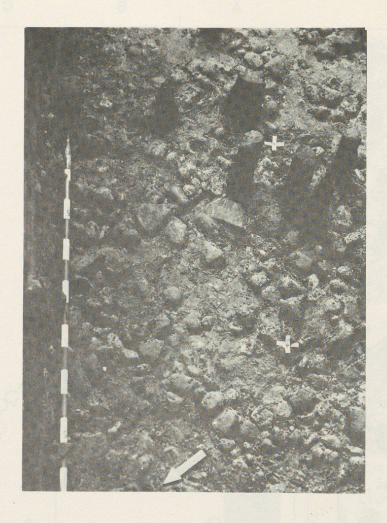


Figure 66
Aspect de la plage, couche 20

tallés après une baisse des eaux et l'assèchement de cette plage de galets.

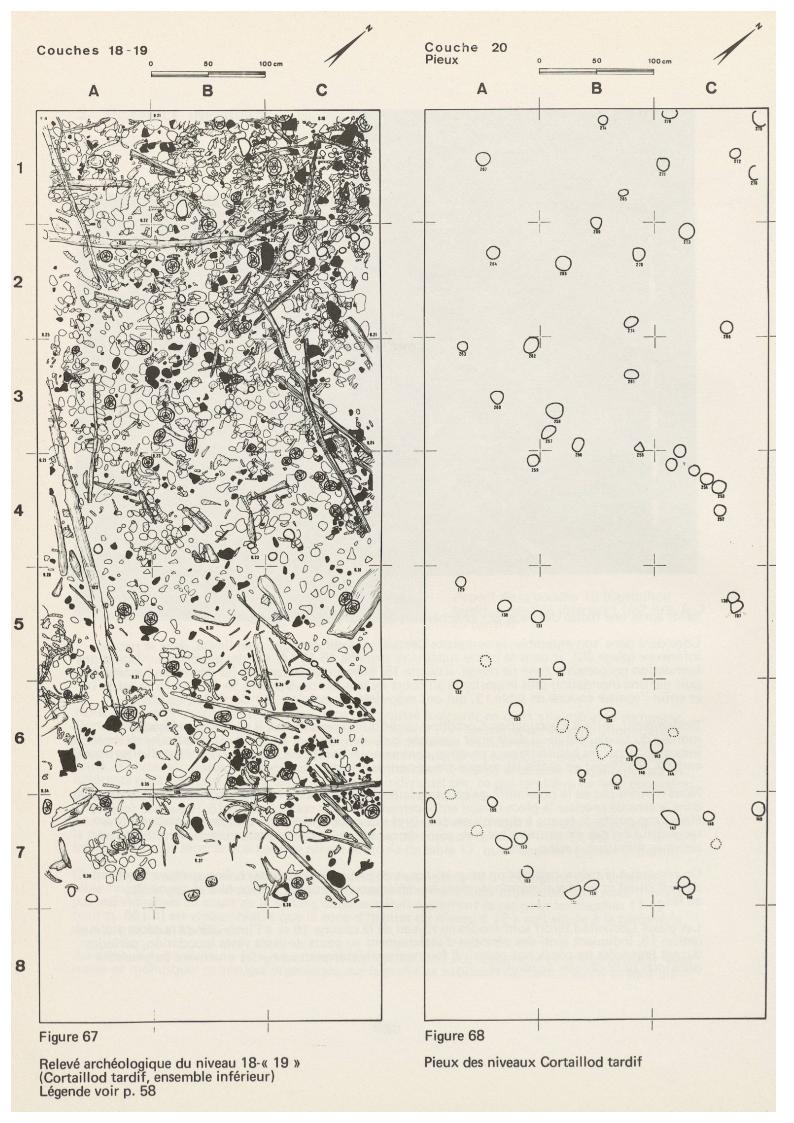
Considéré dans son ensemble, le complexe Cortaillod tardif est donc bien limité, dans sa partie inférieure (plage 20), et dans sa partie supérieure (couche 16-15-14) par des dépôts manifestant une inondation progressive, zone de rivage, (couche 16) brassant et remaniant les dépôts archéologiques, puis par une inondation plus importante au cours de laquelle se déposent les limons 15, le sable 14, et enfin l'épaisse couche de sable 13, qui ont repoussés ces derniers (?) Cortaillod de Clendy.

Evidemment, durant l'occupation Cortaillod tardif du Garage Martin, il y a eu des épisodes de montée du niveau des eaux dont nous ignorons la durée (couches 17, « 19 »), sans doute de moindre importance, car les habitants sont revenus, comme nous l'avons dit (voir p. 68), s'installer au même endroit, réutilisant en partie les mêmes pieux pour la construction de leur maison.

Nous n'avons pas eu la possibilité au cours de la fouille, d'observer le développement de chaque pieu dans le sens de préciser la place de son enfoncement entre les couches 20 et 16, la surface fouillée étant trop petite, le temps à disposition trop bref pour nous permettre d'espérer parvenir à une reconstitution des structures d'habitat, plans de cabane et autres, par une observation fine de ces restes en élévation. (voir p. 70).

On remarque la même orientation pour les lignes de pieux que celles des bois couchés, c'est-àdire est-ouest et nord-sud, constante dans les différents niveaux du Garage Martin, parallèles au lac.

Les pieux Cortaillod tardif sont érodés au niveau de la couche 16 et à l'intérieur de la couche d'inondation 13, indiquant ainsi des périodes d'assèchement au cours de cette vaste inondation, périodes durant lesquelles les pieux ont pourri. Il faut vraisemblablement admettre un espace de plusieurs décennies pour obtenir ce résultat.



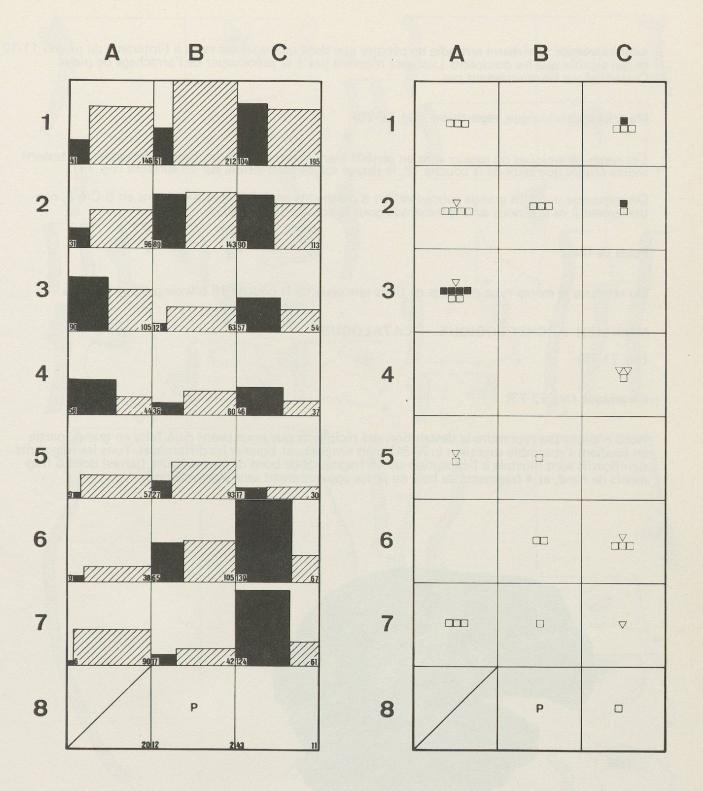


Figure 69

Répartition du matériel céramique et osseux du niveau 18-« 19 » (Cortaillod tardif, ensemble inférieur). légende, voir p.36

Répartition de l'industrie du niveau 18-« 19 » (Cortaillod tardif, ensemble inférieur) légende voir fig. 22

Figure 70

Leur extrémité supérieure arrondie ne pénètre que dans quelques cas rares à l'intérieur du niveau 11-12, ce qui signifie que les occupants Lüscherz n'eurent pas à se préoccuper de l'arrachage de pieux Cortaillod, ne les connaissant pas.

Matériel archéologique, répartition (fig. 69-70)

Les restes céramiques ou osseux sont en général bien conservés dans les fumiers lacustres, les tessons moins érodés que ceux de la couche 16, le lissage soigné bien visible sur les surfaces (fig. 71).

On remarque une plus grande concentration d'ossements en A-B/1-3 et de tessons en B-C/6-8, contrairement à ce que nous avions remarqué pour la couche 16 (p. 70).

Poids de filets

On retrouve le même type de poids de filets que ceux de la couche 16 b (voir p.70 et fig. 53).

MOBILIER ARCHEOLOGIQUE - CATALOGUE

(fig. 71-75)

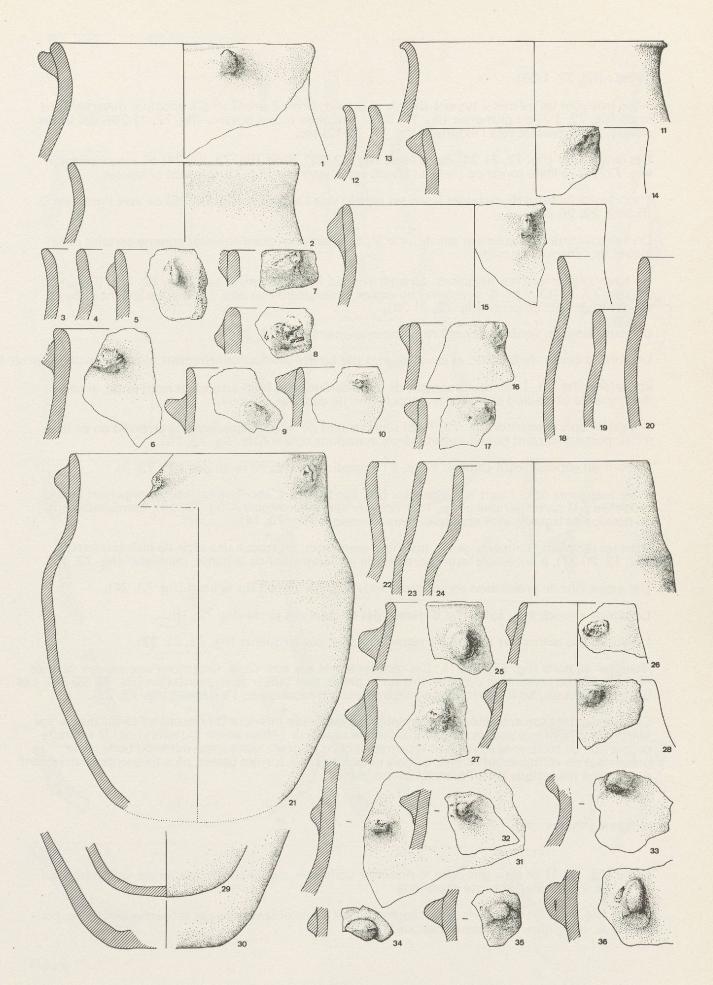
Céramique (fig. 72-73)

Nous n'allons pas reprendre la description des récipients que nous avons déjà faite en grande partie en étudiant l'ensemble supérieur (p.76-84), mais simplement signaler les différences. Tous les fragments significatifs sont illustrés à l'exception de 45 fragments de bord de forme haute (jarres) dont 5 fragments de fond, et 4 fragments de bols ou jattes apparemment sans segmentation.



Figure 71

Aspect de la céramique de la couche 18 (voir fig. 73, 1)



Mobilier archéologique de l'ensemble inférieur Cortaillod tardif (couches 18- « 19 » (1:3)

Jarres: (fig. 72, 1-36)

Nous trouvons les mêmes « types » définis plus haut, *jarres à profil en S* à encolure ouverte, bord évasé (fig. 72, 1-2) ou plus droit (fig. 72, 3-10), encolure moins ouverte (fig. 72, 11-20), des lèvres rondes ou retroussées vers l'extérieur (fig. 72, 11-12) etc.

Des jarres à col (fig. 72, 21-24), bord évasé (fig. 72, 22), droit (fig. 72, 21, 24) ou même rentrant (fig. 72, 23), à lèvre ronde ou plate en biseau vers l'intérieur (fig. 72, 23) sont présentes.

L'extrémité du bord de certaines jarres est repliée vers l'extérieur (fig. 72, 25) ou vers l'intérieur (fig. 72, 26-28).

On ne rencontre pratiquement pas de jarre à panse convexe, bord rentrant comme certains exemplaires de l'ensemble supérieur.

On trouve également les *mamelons* caractéristiques, immédiatement sous (fig. 72, 1, 5, 6, 8...) ou sur (fig. 72, 7, 16) le bord, circulaires ou ovales, proéminents ou non. Ils sont également présents sur des fragments de panse (fig. 72, 31-36).

Un seul mamelon vertical est perforé transversalement (fig. 72, 36).

Les formes basses, bols, jattes et assiettes sont par contre proportionnellement plus fréquents (environ 40 %) :

Bol caréné (fig. 73, 1) un seul fragment de bol à carène vive, fond arrondi et bord évasé, si caractéristique du Cortaillod classique (= récent) mérite cette appellation.

Les autres bols segmentés (fig. 73, 1-18) représentent de simples épaulements arrondis ou en bourrelets, portant souvent des mamelons, deux mamelons côte à côte (fig. 73, 10).

Le bord est généralement galbé et évasé, à l'exception d'un bord rectiligne (fig. 73, 3).

Trois fragments de bol sont remarquables (fig. 73, 14-16). L'encolure est haute, largement évasée, rattachée à la panse par une gorge, très marquée sur un exemplaire (fig. 73, 15), immédiatement au-dessous de laquelle sont appliqués deux mamelons (fig. 73, 14).

Dans les récipients du même genre, mais non segmentés, on trouve une série de *bols* (ou *jattes*) (fig. 73, 20-27), à ouverture large, bord sans le prolongement de la panse, rectiligne (fig. 73, 19).

Des mamelons de préhension apparaissent sous (fig. 73, 23) ou sur le bord (fig. 73, 24).

Les fonds « ronds » ou aplatis ne diffèrent pas de ceux des jarres (fig. 73, 18).

Les fonds (ou marmites) à encolure rétrécie ne sont pas fréquents (fig. 73, 21, 22).

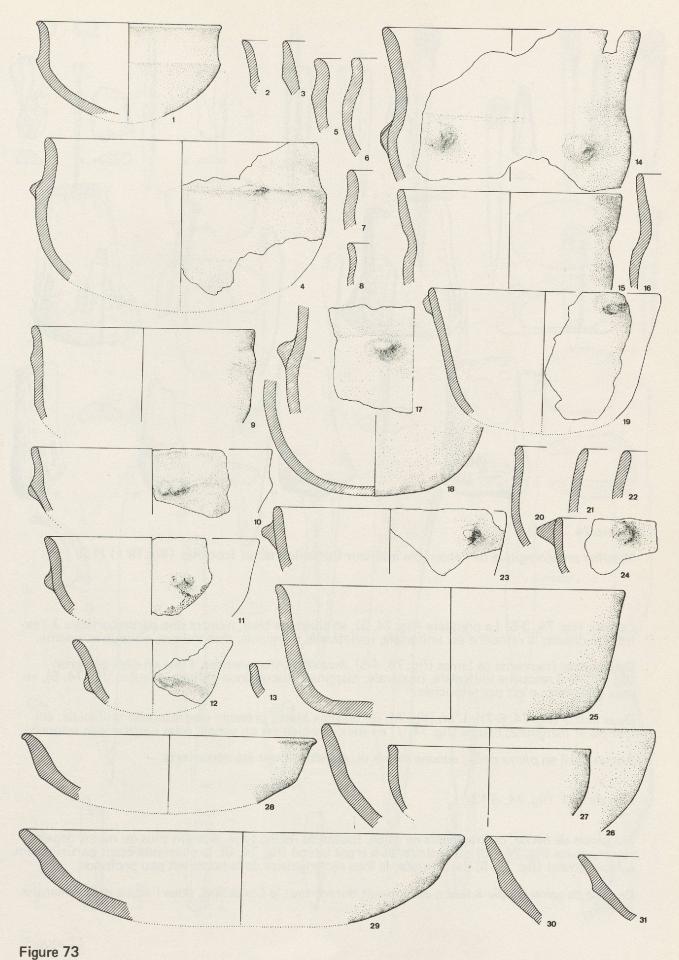
Assiettes ou plats (fig. 73, 28-31): Ces récipients très bas sont rares. On trouve une assiette carénée (fig. 73, 28) ou présentant un bourrelet sur la panse, seul indice de segmentation (fig. 73, 29-31). Les bords sont évasés, les lèvres rondes ou légèrement retroussées vers l'extérieur (fig. 73, 28).

Considérée dans son ensemble, la céramique de l'ensemble inférieur du *Cortaillod tardif* du Garage Martin ne diffère que peu de celle de l'ensemble supérieur : Nous avons toutefois noté la moindre proportion de récipients à encolure resserrée et bord rentrant (jarres, marmites ou bols), et la présence d'un véritable bol caréné, de bols et assiettes aux formes basses, plus fréquents relativement aux formes hautes que dans l'ensemble supérieur.

Industrie lithique (fig. 74, 1-7)

Lame (fig. 74, 1) en silex gris-brun, à retouche unifaciale, périphérique, marginale, continue (sauf à l'extrémité distale), abrupte et oblique.

Pointe (fig. 74, 2) en silex gris-blanc, aménagée sur un éclat laminaire par retouche unifaciale, périphérique, marginale, continue et oblique.



Mobilier archéologique de l'ensemble inférieur Cortaillod tardif (couches 18-« 19 »).(1:3)

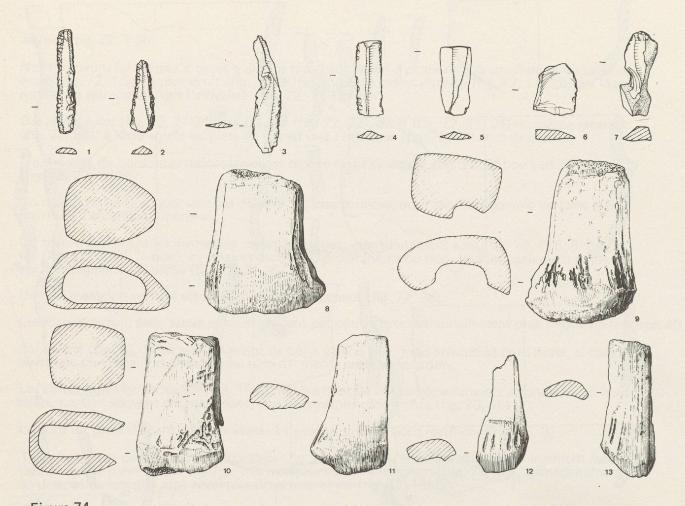


Figure 74

Mobilier archéologique de l'ensemble inférieur Cortaillod tardif (couches 18-« 19 ») (1:2)

Lames: (fig. 74, 3-5) La première (fig. 74, 3), en silex gris-bleu, montre une partie corticale à l'extrémité distale; la retouche est unifaciale, unilatérale, marginale, discontinue, oblique et rasante.

Deux autres fragments de lames (fig. 74, 4-5) à cassures transversales, l'une en silex gris-brun (fig. 74, 4) à retouche unifaciale, bilatérale, marginale discontinue oblique. L'autre (fig. 74, 5), en silex gris-blanc, n'est pas retouchée.

Deux éclats (fig. 74, 6-7) : L'un (fig. 74, 6), en silex blanc, présente une retouche unifaciale, unilatérale et marginale; l'autre (fig. 74, 7) en silex gris-bleu est un simple éclat cortical non retouché.

Aucun outil en pierre polie, aucune meule ou polissoir n'ont été découverts.

Bois de cerf (fig. 74, 8-13)

Six gaines de hache, ou fragments de gaine, toutes du même type, à tenon plus ou moins dégagé, rectangulaire (fig. 74, 10) ou ovalaire, et à ergot latéral (fig. 74, 8), la couronne étant partiellement ou totalement (fig. 74, 8) décortiquée; la loge rectangulaire de la hache est peu profonde.

Ce type de gaine simple à tenon est courant durant tout le *Cortaillod*, nous l'avons déjà remarqué (p. 66).

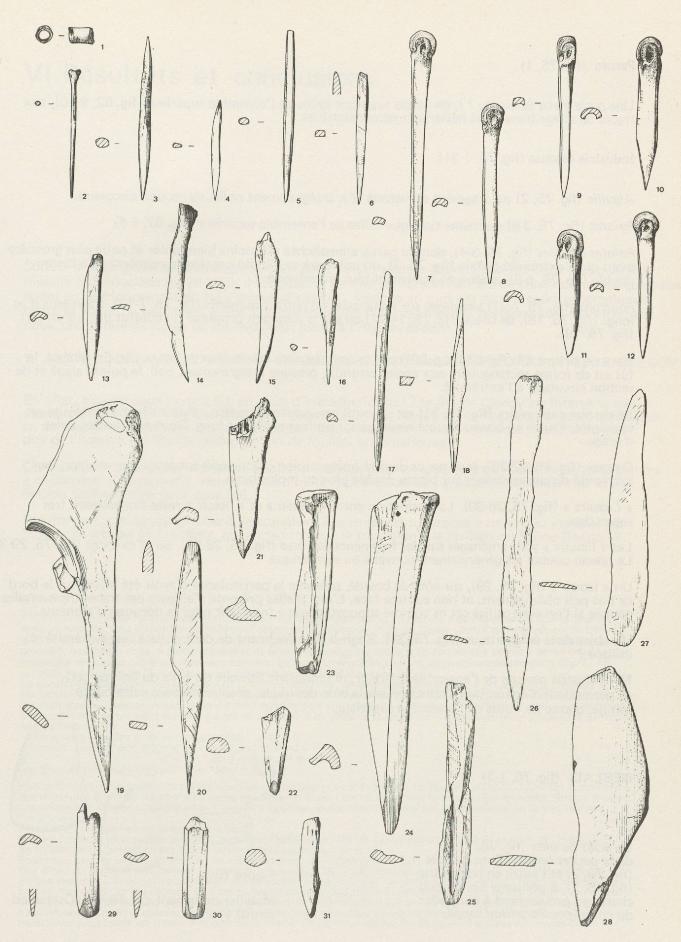


Figure 75

Mobilier archéologique de l'ensemble inférieur Cortaillod tardif (couches 18-« 19 ») (1:2)

Parure (fig. 75, 1)

Une perle en os (d'oiseau?), de même type que celles de l'ensemble supérieur (fig. 62, 9-10), aux traces de sciage transversal nettement reconnaissables.

Industrie osseuse (fig. 75, 1-31)

Aiguille (fig. 75, 2) sur fragment de péroné (?), intégralement polie, de section circulaire.

Pointes (fig. 75, 3-6) du même type que celles de l'ensemble supérieur (fig. 62, 4-6)

Pointes doubles (fig. 75, 3-4), dont la partie emmanchée est moins bien taillée et polie plus grossièrement que l'extrémité distale (fig. 75, 3), ou pointes à extrémité proximale emmanchée à biseau double (fig. 75, 5-6), aménagée également plus grossièrement.

Poinçons (fig. 75, 7-21) aménagés sur métapodes de petits ruminants (fig. 75, 7-13), fragments d'os longs (fig. 75, 18), de côtes (fig. 75, 14-17) ou sur le fragment proximal du cubitus droit d'un cerf (fig. 75, 19).

Nous reportons à la fig. 63 (et p. 90) pour la technique de fabrication de ces outils. En général, le fût est de forme rectangulaire aux angles arrondis, presque intégralement poli, la pointe aiguë et de section circulaire à l'extrémité.

Le dernier exemplaire (fig. 75, 21) est un outil composite (« poinçon-lissoir »); une extrémité est appointie, l'autre en biseau double aménagé sur un fragment d'os long. On remarque des stries d'usage.

Ciseaux (fig. 75, 22-25), tous sur os de cerf (métacarpien gauche poli sur toute leur surface, leur extrémité distale aménagée sur biseau double plus ou moins large.

« Lissoirs » (fig. 75, 26-30). La distinction entre « ciseau » et « lissoir » reste évidemment très subjective.

Les « lissoirs » sont aménagés sur des fragments de côtes (fig. 75, 26-28), ou d'os longs (fig. 75, 29-30). Le biseau double est généralement convexe ou symétrique.

Un « lissoir » (fig. 75, 29), sur côte de bovidé, présente la particularité d'avoir été utilisé sur le bord de l'os poli obliquement, et non sur une face. L'une d'elles présente d'ailleurs des traces transversales comme si l'on avait utilisé cet os comme support, comme *tranchoir* pour la découpe d'aliments.

Un objet reste énigmatique (fig. 75, 31). S'agit-il d'un fragment de dent polie à une extrémité et utilisée?

Ni l'industrie osseuse de l'ensemble inférieur, ni l'industrie lithique ou celle du bois de cerf, ne permettent d'opérer une distinction sur la base des objets découverts dans cette petite fouille, d'avec les outils de l'ensemble supérieur.

DEBLAIS (fig. 76, 1-3)

Un éclat de silex (fig. 76, 1) et deux petites haches, l'une en grès (fig. 76, 2) et l'autre en serpentine (fig. 76, 3), à polissage fin sur bouchardage, provientent à coup sûr du complexe Cortaillod tardif.

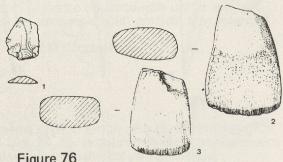


Figure 76

Mobilier provenant des déblais (Cortaillod tardif) (1:2)